

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES**

ENQUETE SUR LES FLUX TRANSFRONTALIERS NON ENREGISTRES AU TOGO (EFTNE-TOGO)

PREMIER PASSAGE

RAPPORT GENERAL

MAI 2019

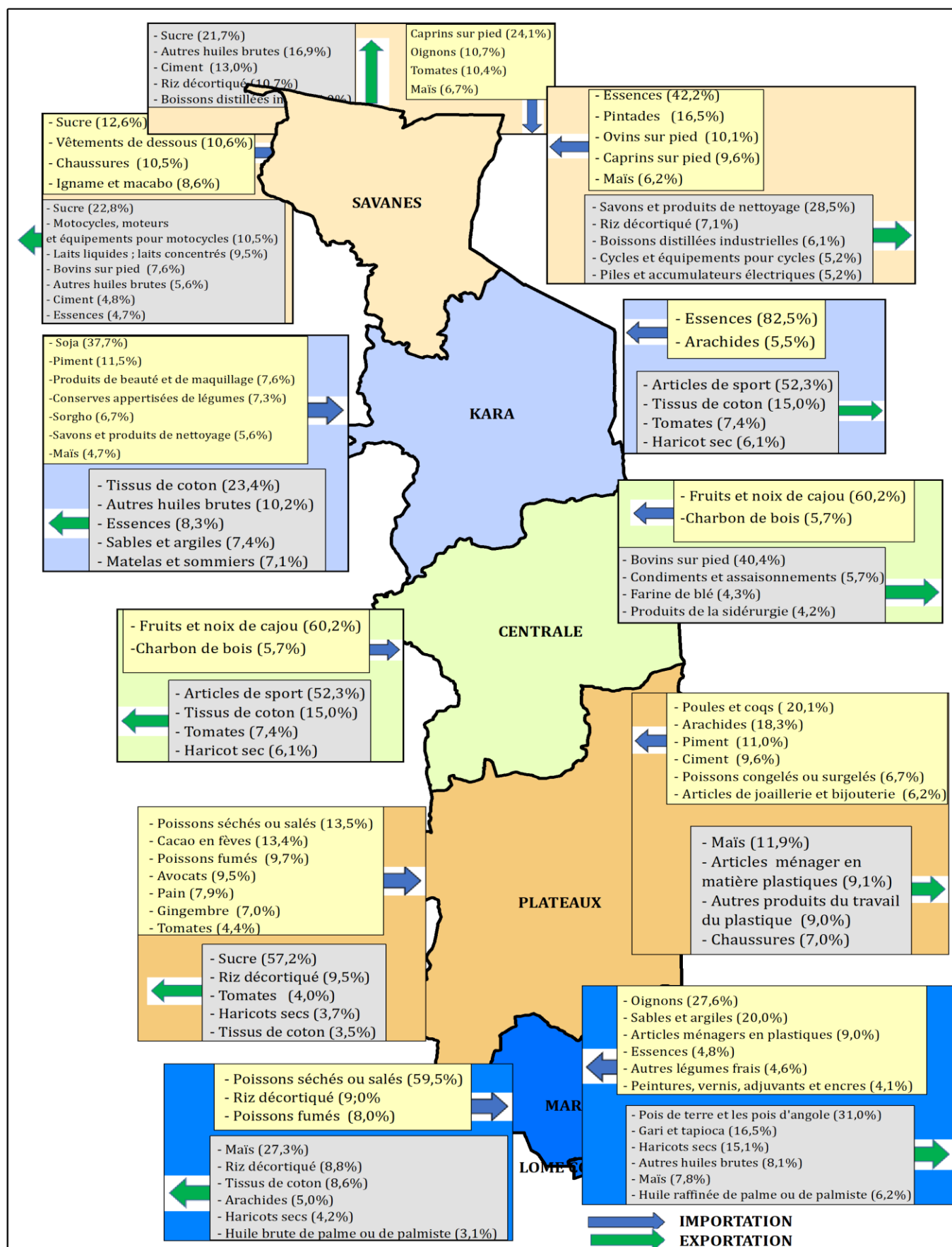


Banque mondiale

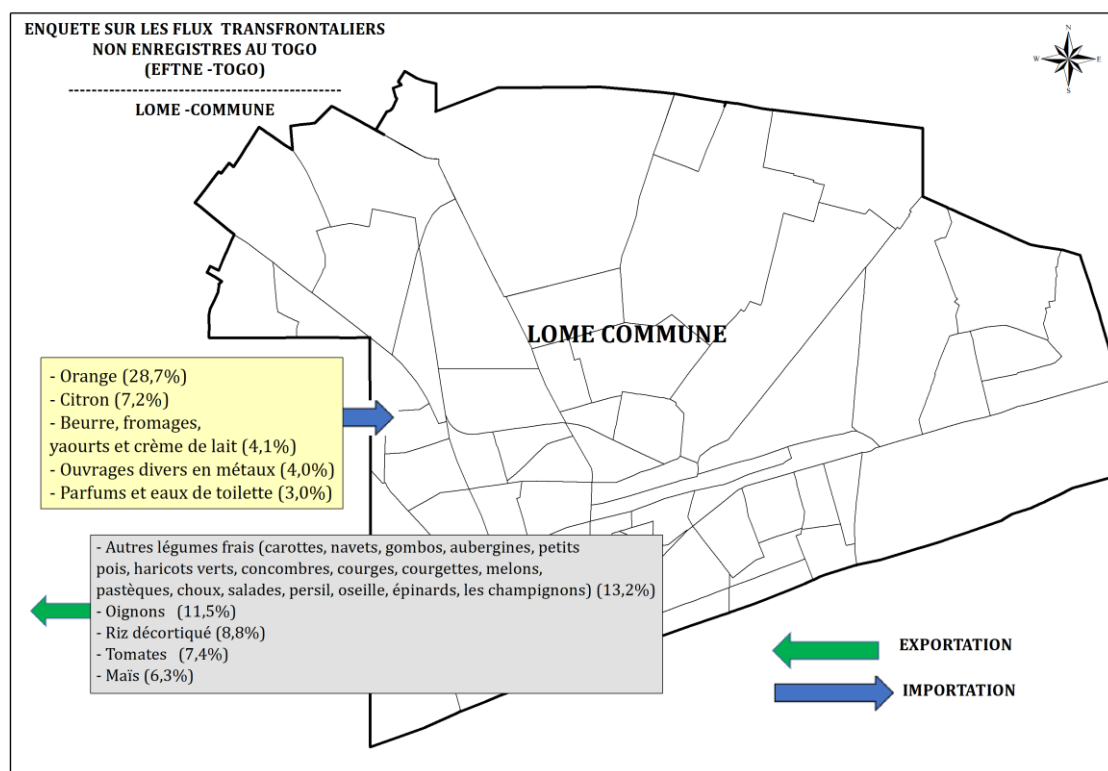
TABLEAUX SYNOPTIQUES

Indicateurs			Valeur (FCFA) / Pourcentage(%)
Importation			18 266 879 576
Exportation			56 506 226 973
Principaux pays de provenance (Importations)	Bénin		65,7
	Ghana		27,8
	Burkina-Faso		6,0
Principaux pays de destination (Exportations)	Bénin		53,1
	Burkina-Faso		28,9
	Ghana		16,1
Principaux produits	Importation	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	42,9
		Produits du raffinage et de la cokéfaction	25,5
		Produits alimentaires	9,7
	Exportation	Produits alimentaires	40,8
		Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	29,5
		Produits chimiques	7,2
Région	Lomé commune	Importation	795 501 870
		Exportation	1 328 187 192
	Maritime	Importation	3 100 675 777
		Exportation	22 034 843 587
	Plateau	Importation	853 353 738
		Exportation	3 181 506 429
	Centrale	Importation	3 302 906 785
		Exportation	3 098 448 283
	Kara	Importation	5 817 924 429
		Exportation	6 659 667 261
	Savane	Importation	4 396 516 976
		Exportation	20 203 574 221

Carte 1 : Principaux produits faisant objet de commerce transfrontalier non enregistré par région



Carte 2 : Principaux produits faisant objet de commerce transfrontalier dans Lomé commune



EQUIPE TECHNIQUE

Monsieur Koame KOUASSI

Directeur Général
Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
(INSEED)
Coordonnateur

Monsieur Tchiou ANIMAOU

Secrétaire Général

Monsieur Kodzo Dodzi HEVI

Directeur de la Comptabilité nationale et des études économiques (DCNEE)
Directeur Technique

Mme OTCHAKPA Amey & Monsieur Koffi Mepanou ADOLI

Comptables nationaux
Assistants au Directeur Technique

Mme DUYIBOE Abravi,
Messieurs TAZOU Dadja Tassondi,
NATOR Kodjovi Djigbodi,
AMEDODZI Kokou Mawufe,
FAROUH P'lanam Germain,
DJENGLE Wiyao,
ASSOGBAVI Komlan Dodji,
TOKI Sinam Hippolyte,
AMETEPE Kossivi Seloame,
KONDO TOKPOVI Vénunye Claude
Comptables nationaux
OUMANTE Odoni'n Josias
Stagiaire

TABLE DES MATIERES

TABLEAUX SYNOPTIQUES	i
EQUIPE TECHNIQUE.....	iv
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
LISTE DES CARTES.....	vii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	viii
AVANT-PROPOS.....	ix
RESUME ANALYTIQUE	x
1. INTRODUCTION.....	1
1.1. Contexte et justification.....	1
1.2. Objectifs assignés à l'opération.....	2
1.3. Résultats attendus.....	2
2. DEFINITION DES CONCEPTS	3
2.1. Définition générale.....	3
2.2. Flux retenus dans cette enquête	5
3. ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	7
3.1. Champ de l'étude, unité d'enquête et échantillonnage.....	7
3.2. Conception et formation des agents enquêteurs	8
3.2.1. Comité de pilotage.....	8
3.2.2. Outils de collecte.....	8
3.2.3. Recrutement et formation des agents	9
3.3. Sensibilisation des acteurs impliqués.....	9
3.4. Opérations de terrain	10
3.5. Traitement des données.....	11
3.5.1. Codification	11
3.5.2. Apurement des données.....	11
3.5.3. Extrapolation.....	11
3.5.4. Tabulation	13
4. ANALYSE DES RESULTATS.....	14
4.1. Situation géographique des points de passage	14
4.2. Analyse des données fournies par les responsables de localités.....	14
4.3. Informations générales collectées sur les personnes interviewées.....	15
4.3.1. Caractéristique des personnes enquêtées	15

4.3.2.	Pays de résidence des personnes enquêtées	16
4.3.3.	Mode et moyen de transport	16
4.4.	Résultats des observations aux postes frontaliers	16
4.4.1.	Nature des flux enregistrés	17
4.4.2.	Analyse des importations non enregistrés	18
4.4.2.1.	Principaux produits importés	18
4.4.2.2.	Importations selon le pays de provenance	19
4.4.3.	Analyse des exportations	22
4.4.3.1.	Principaux produits exportés.....	22
4.4.3.2.	Exportations selon le pays de destination.....	24
4.4.4.	Difficultés évoquées par les usagers	26
4.	LIMITES DE L'ETUDE.....	28
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	29
	ANNEXES	30
Annexes 1.	Tableaux additionnels	30
Annexe 1.1.	Exportations globales par pays de destination	32
Annexe 1.2.	Exportations par région	35
Annexe 1.3.	Importations globales par pays de provenance	39
Annexe 1.4.	Importations par région	42
Annexe 1.5.	Liste des produits à l'importation déclarée par les responsables locaux et non observée lors de la collecte	46
Annexe 1.6.	Liste des produits à l'exportation déclarée par les responsables locaux et non observée lors de la collecte	48
Annexes 2.	Questionnaires de collecte	50
Annexes 3.	Equipe de collecte	60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des postes de passage frontaliers selon la région.....	14
Tableau 2 : Répartition du nombre de produits observés durant l'enquête et déclarés par les responsables selon la région et le poste frontalier et par nature du flux	14
Tableau 3 : Pays de résidence des personnes enquêtées selon la nature du flux.....	16
Tableau 4 : Répartition de la valeur des produits importés au Togo en FCFA.....	18
Tableau 5 : Proportion des principaux produits importés selon le pays.....	19
Tableau 6 : Répartition de la valeur des flux selon le pays de provenance	19
Tableau 7 : Répartition de la valeur des produits en provenance des autres pays	21
Tableau 8 : Répartition de la valeur des produits exportés du Togo vers l'extérieur en FCFA	23
Tableau 9 : Proportion des principaux produits exportés selon le pays de destination.....	24
Tableau 10 : Répartition de la valeur en FCFA des exportations par pays de destination.....	24
Tableau 11 : Répartition de la valeur des produits à destination des autres pays	26
Tableau 12 : Nombre de jours d'observation par poste de passage.....	30
Tableau 13 : Répartition des 6 450 transactions selon la nature du flux et la région	31

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Quelle que soit la nature du flux, la plupart des individus enquêtés sont des opérateurs directs	15
Graphique 2 : Répartition des transactions observées suivant la région.....	17
Graphique 3 : Répartition des transactions observées suivant la nature du flux.....	17
Graphique 4 : Répartition des principaux produits importés du Bénin	20
Graphique 5 : Répartition des principaux produits importés du Burkina-Faso.....	20
Graphique 6 : Répartition des principaux produits importés du Ghana	21
Graphique 7 : Répartition des principaux produits exportés vers le Bénin.....	25
Graphique 8 : Répartition des principaux produits exportés vers le Burkina-Faso	25
Graphique 9 : Répartition des principaux produits exportés vers le Ghana	26
Graphique 10 : Difficultés éprouvées lors de la traversée des frontières par les individus enquêtés	27

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Principaux produits faisant objet de commerce transfrontalier non enregistré par région.....	ii
Carte 2 : Principaux produits faisant objet de commerce transfrontalier dans Lomé commune	iii

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAF	: Coût, assurance et fret
CAPI	: Computer assisted personal interviewing
CEDEAO	: Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	: Consommation finale
CI	: Consommation intermédiaire
CNA	: Comptes nationaux annuels
CSPro	: Census and survey processing system
EFTNE-TOGO	: Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo
ERE	: Equilibre ressources emplois
FCFA	: Franc de la communauté financière de l'Afrique
FAB	: Franco à bord
GIE	: Groupement d'intérêt économique
INSEED	: Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
NTA	: Nomenclature togolaise d'activités
NTP	: Nomenclature togolaise de produits
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
R&D	: Recherche et développement
SA	: Société anonyme
SARL	: Société à responsabilité limitée
SARLU	: Société à responsabilité limitée unipersonnelle
SCN	: Système de comptabilité nationale
SCS	: Société en commandite simple
SI	: Secteur institutionnel
SIFIM	: Services d'intermédiation financière indirectement mesurés
SNC	: Société en nom collectif
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
SSN	: Système statistique national
STATA	Statistics data analysis
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine

AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), que j'ai l'honneur de diriger, a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs de statistiques le présent document contenant les résultats de l'enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) réalisée en 2019.

La décision de réaliser cette étude fait suite d'abord aux efforts de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en vue de saisir l'ampleur du phénomène de flux transfrontaliers non enregistrés au sein de l'espace UEMOA et ensuite aux besoins de la comptabilité nationale en matière de réalisation des équilibres entre les ressources et les emplois (ERE) par produit qui permettent d'obtenir l'égalité entre l'offre globale et la demande globale au sein de l'économie. Cette collecte ne constitue que la première phase d'une enquête qui se veut permanente dans le futur afin de fournir de façon constante à la comptabilité nationale les éléments d'arbitrage des données en matière de commerce extérieur.

Cette enquête a le mérite de couvrir toute l'étendue du territoire national et presque tous les points de passage frontaliers avec les pays voisins. Elle a permis de révéler les produits qui font l'objet d'échanges transfrontaliers non enregistrés et d'estimer leurs valeurs annuelles selon la nature des flux (exportations, importations, etc.). Il est ici important de rappeler que cette opération statistique rentre dans le cadre du plan national d'action pour la migration au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Ce plan ouvre la voie à l'élaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux afin de mieux rendre compte de la structure actuelle de notre économie. La mise en œuvre de ce plan d'action passe inévitablement par une batterie de collectes auprès des unités économiques résidentes du pays, au nombre desquelles figure l'enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés (EFTNE-2019). Le but ultime visé par la migration au SCN 2008 est la réévaluation du produit intérieur brut (PIB).

Le financement de cette étude a été entièrement assuré par la Banque Mondiale. Aussi bien au cours de la conception de l'étude que sur le terrain, la bonne collaboration entre les institutions du pays a permis d'atteindre les objectifs assignés. Parmi ces institutions, l'Office togolais des recettes (OTR) a su mettre à la disposition de l'INSEED les données dont l'équipe technique a eu besoin lors de la conception tandis que la Police nationale, la Gendarmerie nationale et le Ministère en charge de la défense ont mis à contribution leurs agents lors des opérations de terrain.

Je tiens ici à exprimer mes sincères remerciements à la Banque Mondiale pour son appui financier et aux autres institutions partenaires pour leurs contributions fortement appréciées. L'apport des responsables locaux ne saurait passer sous silence. Puissent-ils trouver ici l'expression de notre gratitude. Aux agents de collecte, je tiens aussi à exprimer mes félicitations pour le travail intéressant qu'ils ont eu à accomplir. Enfin, j'exprime ici ma fierté vis-à-vis de l'équipe technique qui a su conduire à terme cette étude capitale.

Le Directeur Général,

Koame KOUASSI

RESUME ANALYTIQUE

Cette étude dénommée l'enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés du Togo (EFTNE-TOGO) est réalisée dans le cadre de la migration au SCN 2008 et du changement d'année de base des comptes nationaux. L'objectif principal de cette enquête est d'améliorer la qualité des statistiques du commerce extérieur prises en compte dans l'élaboration des comptes nationaux.

L'enquête s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national et a couvert tous les points de passage sur les frontières Togo-Ghana, Togo-Bénin et Togo-Burkina-Faso, soit soixante-quinze postes de passage frontaliers. Elle s'est déroulée sur une période de deux semaines (15 jours) et a mobilisé quarante-cinq (45) agents enquêteurs répartis dans les cinq régions du pays.

La collecte a permis de capter six mille quatre cent cinquante (6 450) transactions ou flux non enregistrés au cours de la période. En termes de répartition, 39,5% des flux ont été enregistrés dans la région des Savanes, 17,8% dans la Maritime, 13,8% dans les Plateaux et 12,8% dans la région Centrale. Lomé commune et la région de la Kara n'ont enregistré respectivement que 9,1% et 7,2% des transactions.

En valeur, les exportations non enregistrés sont évaluées à 56,5 milliards de FCFA et les importations, à 18,3 milliards de FCFA. A l'importation, les « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » sont les principaux produits qui font l'objet de commerce transfrontalier non enregistré, soit 42,9%. Il est suivi des « Produits du raffinage et de la cokéfaction » qui représentent 25,5% des importations. A l'exportation, les « Produits alimentaires » occupent une place prépondérante dans le commerce transfrontalier non enregistré, soit 40,8%. Les « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien », qui représentent 29,5% des exportations, constituent le deuxième groupe de produits exportés.

Les principaux produits non enregistrés importés proviennent essentiellement du Bénin (65,7%) et du Ghana (27,8). Pour les exportations non enregistrés, elles sont destinées essentiellement au Bénin (53,1%) et au Burkina-Faso (28,9).

En définitive, malgré quelques insuffisances exogènes, cette étude a permis de faire la lumière sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo. De façon précise, elle a permis d'obtenir les détails des produits objets de transaction et les valeurs annuelles des exportations et des importations non enregistrées dans les registres officiels.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

En 2003, lors de sa trente-troisième session, la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a demandé que le Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993) alors en vigueur soit mis à jour « afin d'aligner le cadre des comptes nationaux sur les besoins des utilisateurs de données ». Le SCN est un ensemble de recommandations sur la façon de compiler des mesures de l'activité économique conformément à des règles comptables strictes fondées sur des principes économiques. La mise à jour a abouti à la cinquième version de ce manuel dénommée Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Cette révision prend en compte les mutations économiques opérées ces dernières années dans le tissu économique mondial, en particulier dans le secteur tertiaire notamment la prise en compte des stocks d'armement, des activités de recherche et développement (R&D), le calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) des institutions financières et de la production des assurances. Dès lors, la migration au SCN 2008 devient un impératif pour tous les pays.

Sur le plan africain, la stratégie de migration prévoit le renouvellement de l'année de base des comptes nationaux annuels (CNA) pour définir une nouvelle structure de l'économie basée sur la prise en compte de nouvelles activités, afin de réévaluer le niveau du PIB et de permettre la comparabilité internationale des agrégats macroéconomiques. Au niveau sous régional, les priorités sont les mêmes qu'au niveau continental et les Etats membres doivent accélérer les travaux de comptabilité nationale afin de disposer des comptes de la nouvelle année de base et des comptes de l'année courante sous le SCN 2008 avant la fin de l'année 2020 dans l'espace CEDEAO.

Dans ce contexte, il importe de préciser que le Togo s'est conformé aux normes internationales en matière d'élaboration des comptes nationaux et à l'instar des autres pays africains, a adopté le nouveau système comme cadre de référence méthodologique. C'est dans cette logique que l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a élaboré une stratégie de migration vers le SCN 2008 validée en septembre 2018 par l'ensemble du système statistique national (SSN). Cette stratégie de migration prévoit le renouvellement de l'année de base des comptes nationaux. En effet, les Nations Unies recommandent de changer d'année de base tous les cinq ans dans le cas idéal ou tous les dix ans au maximum. Cependant, force est de constater que depuis 2007, le Togo n'a pas changé d'année de base.

Eu égard à la recommandation des Nations Unies mentionnée ci-dessus, le changement d'année de base s'avère indispensable afin de mieux appréhender l'activité économique de l'heure. De plus, le changement d'année de base exige une multitude d'opérations statistiques permettant de disposer d'informations suffisantes sur chaque activité économique et sur chaque secteur institutionnel (SI). Ces informations permettront de pouvoir établir les équilibres ressources emplois pour les produits, les comptes de branche pour les activités et la séquence des comptes des SI de façon à prendre en compte la structure de l'économie et à mettre à jour les interactions qui s'y développent. Parmi les opérations statistiques prévues dans ce processus figure l'enquête sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés par les services de la douane.

Dans l'élaboration des comptes nationaux sous le SCN 1993, les données relatives au commerce non enregistré utilisées proviennent en partie de l'enquête pilote que le Togo a réalisée avec l'appui financier de la Commission de l'UEMOA en 2010 et des données de la balance des paiements de la BCEAO. Cette enquête pilote réalisée dans les Etats membres de l'UEMOA n'avait pas pu décrire tous les flux, puisqu'elle n'avait pris en compte que les frontières UEMOA alors que certains pays de la zone ont des frontières communes avec des pays hors UEMOA. C'est le cas du Togo qui, outre le Bénin et le Burkina-Faso membres de l'UEMOA, dispose de plus de six cents kilomètres de frontière avec le Ghana où d'importants flux peuvent être enregistrés.

Ainsi, face à l'insuffisance de données exhaustives sur ces flux transfrontaliers nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux, l'INSEED a obtenu un appui financier de la Banque Mondiale (BM). Cet appui financier a alors permis à l'INSEED de réaliser une enquête nationale sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés au Togo. Les résultats de l'enquête ont donc permis de prendre en compte les flux commerciaux informels avec tous les pays limitrophes du Togo, de connaître la nature et la valeur des produits qui font l'objet de transactions transfrontalières et de consolider la base de données des statistiques du commerce extérieur qui est une importante source de données pour l'élaboration des CNA.

1.2. Objectifs assignés à l'opération

L'objectif général de cette enquête est d'améliorer la qualité des statistiques du commerce extérieur prises en compte dans l'élaboration des comptes nationaux.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- ✓ identifier les produits qui font l'objet de flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés ;
- ✓ cerner l'information sur les quantités et les valeurs des marchandises non déclarées et non enregistrées faisant l'objet de trafic ;
- ✓ améliorer l'évaluation du commerce non enregistré avec les autres pays en vue de rendre les statistiques du commerce extérieur exhaustives ;
- ✓ permettre de disposer d'une base pour une enquête permanente sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés.

1.3. Résultats attendus

A l'issue de la réalisation de cette enquête, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ les produits qui font l'objet de flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés sont identifiés;
- ✓ l'information sur les quantités et les valeurs des marchandises non déclarées et non enregistrées sont cernées;
- ✓ l'évaluation du commerce non enregistré avec les autres pays en vue de rendre les statistiques du commerce extérieur exhaustives est améliorée ;
- ✓ la base pour une enquête permanente sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés est disponible.

2. DEFINITION DES CONCEPTS

Cette partie rappelle les définitions opérationnelles utilisées dans le cadre de cette étude.

2.1. Définition générale

Commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur d'un État décrivent les mouvements de marchandises entre le territoire statistique de l'État considéré et le reste du monde.

Territoire statistique

Le territoire statistique d'un État se confond avec son territoire douanier.

Territoire douanier

Le territoire douanier désigne l'espace géographique à l'intérieur duquel les dispositions de la législation douanière de cet État sont pleinement applicables.

Point de passage frontalier

Le point de passage frontalier est un point d'accès au territoire d'un pays voisin et vice versa emprunté par des usagers. On peut distinguer trois types de points de passage frontalier : les points de passage officiel avec un service de douane, les points de passage officiel sans service de douane et les points de passages frauduleux.

Points de passage frontalier officiel sans services de douanes

Ce sont des points de passage frontalier généralement gardés par les services de sécurité (gendarmes et/ou police) mais qui ne sont pas couverts par l'administration des douanes.

Points de passages frauduleux

Ce sont des passages non officiels et qui sont généralement empruntés par les contrebandiers, les flux de commerce de produits prohibés (pétrole frelaté par exemple) etc.

Marchandise

Une marchandise est tout bien mobilier (qu'on peut déplacer), y compris le courant électrique.

Flux non enregistré

Ce sont des échanges de produits à travers les frontières d'un pays qui ne sont pas pris en compte dans les registres officiels (registres douaniers et autres sources officielles).

Colporteur

Un colporteur est un portefaix (qui transporte pour un tiers des marchandises sur Pousse-Pousse ou sur la tête).

Entreprise individuelle

Entreprise individuelle dite personne physique : qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de son exploitant (exemple : commerçant, artisan, profession libérale, ...). Elle a pour propriétaire une personne physique, un particulier qui, avec des moyens financiers personnels, exerce son activité. Le patron est alors totalement responsable sur ses biens en cas de faillite. Les entreprises individuelles sont généralement de faible taille et ne disposent pas de comptabilité complète pour décrire leurs activités.

Entreprise sociétaire

Entreprise sociétaire dite personne morale : possède un acte notarié. Elle réunit par contrat un ensemble de personnes qui mettent ensemble des biens et forment ainsi une entité collective existant selon des règles d'exploitation communes, indépendamment des personnes physiques qui y participent. Plusieurs formes de sociétés existent, permettant une plus ou moins grande souplesse dans la constitution du capital : Société en nom collectif (SNC), Société en commandite simple (SCS), Société anonyme (SA), Société à Responsabilité Limitée (SARL), Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU), Entreprise publique, Entreprise parapublique, Coopérative, Groupe d'Intérêt Economique (GIE), Organisation Non Gouvernementale (ONG), etc.

NB : Les entreprises constituées en sociétés ou quasi-sociétés non financières (dont la fonction principale consiste à produire des biens et services marchands non financiers) sont des unités de production qui sont juridiquement indépendantes de leurs propriétaires et agissent manifestement comme tel, ce qui revient à dire :

- ✓ qu'elles doivent disposer d'une comptabilité complète ;
- ✓ et que leurs revenus et leurs dépenses, de même que la totalité de leurs actifs et passifs doivent être contrôlés et gérés de façon indépendante.

Association/ Syndicat professionnel

Une association est un contrat passé entre plusieurs personnes (au moins deux) qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leur activité pour réaliser un projet collectif dans un but autre que le partage de bénéfices. Un syndicat professionnel est une organisation professionnelle ou catégorielle à caractère privé qui a pour but d'« assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ».

Organisation non gouvernementale (ONG)

Une ONG est une association à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales.

Ménage

Les *ménages* sont des unités institutionnelles composées soit d'un individu, soit d'un groupe d'individus. Les fonctions principales des ménages sont la fourniture de main-d'œuvre, la consommation finale et, en qualité d'entrepreneurs, la production de biens et de services non financiers (et parfois financiers) marchands. Les activités qu'un ménage exerce en qualité d'entrepreneur sont attribuées à une entreprise non constituée en société; cette entreprise reste toutefois au sein du ménage, sauf dans certaines conditions particulières.

Consommation finale

La dépense de consommation finale concerne la valeur des biens et services qu'un secteur final dépense en dernier lieu au profit du consommateur effectif. Elle concerne les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Consommation intermédiaire

Les consommations intermédiaires (CI) sont l'ensemble des biens et services (généralement achetés à d'autres entreprises), qui sont détruits ou transformés lors du processus de production ou incorporés au produit.

Revente

La revente est l'action de vendre une marchandise achetée sans aucune transformation apportée.

Investissement

L'investissement est la totalité des actifs corporels ou incorporels conçus pour être utilisés dans le processus de production pendant au moins un an, des variations des stocks et des acquisitions moins les cessions d'objets de valeur.

2.2. Flux retenus dans cette enquête

Importation

L'importation est l'action d'introduire une marchandise quelconque dans un territoire statistique,

Exportation

L'exportation est l'action de faire sortir une marchandise quelconque d'un territoire statistique et comprend à la fois les expéditions de marchandises originaires, au sens des règles d'origine de l'Union et les expéditions de marchandises non originaires prises sur le marché local.

Réexportation

La réexportation décrit la sortie d'un territoire statistique de marchandises préalablement importées sous régimes suspensifs. Dans le cadre de cette enquête, on se basera à la fois sur la nationalité de la marchandise (c'est-à-dire si celle-ci vient de l'étranger) et la nationalité de l'opérateur économique (du pays concerné c'est-à-dire la nationalité de celui-ci) pour apprécier s'il s'agit vraiment d'une réexportation.

Transit

Le transit consiste à faire passer des marchandises destinées à un autre pays à travers le territoire d'un État sans payer les droits de douane.

Poids brut

Le poids brut est le poids des marchandises avec emballage.

Poids net

Le poids net est le poids des marchandises sans emballage.

Valeur du produit

Elle est la valeur à l'achat de la marchandise. Cette valeur exclut les frais de passage, taxes, consommation en carburant, coût de location de moyen de transport et autres dépenses liées à la transaction.

Pays de destination

Le pays de destination désigne le pays pour lequel les marchandises ont été expédiées, qu'elles aient eu à subir ou non, au cours de leur expédition, des transactions commerciales ou d'autres opérations qui changeraient leur statut légal.

Pays de provenance

Le pays de provenance est le pays d'où la marchandise a été expédiée initialement à destination du pays d'importation, avec ou sans rupture de charge en cours de transport, mais sans transaction commerciale dans les pays intermédiaires, s'il en existe.

3. ASPECTS METHODOLOGIQUES

Cette partie consacrée aux aspects méthodologiques rappelle le champ de l'étude, les unités statistiques et leur échantillonnage.

3.1. Champ de l'étude, unité d'enquête et échantillonnage

Champ de l'étude

L'enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés (EFTNE) a couvert toutes les frontières du pays. La longueur des frontières togolaises avec ses voisins à savoir le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso, est respectivement de 887 km, 634 km et 129 km. A cause de la porosité des frontières ainsi que des relations socio-ethniques liant les peuples séparés par des frontières, il existe une multitude de points de passage officiels avec ou sans services de douanes et des points de passages frauduleux le long des frontières du Togo avec les pays voisins. L'étude s'est réalisée aux points de passages officiels. Cependant, les bureaux de douane du port et de l'aéroport, de la raffinerie et de Kpemé, les bureaux des Directions régionales et tout autre ne se situant pas à la frontière sont aussi exclus. Ces bureaux font partie des frontières généralement les plus contrôlées et aussi beaucoup usitées pour le commerce international extrarégional.

Sélection des points de passage

Les points de passages officiels avec ou sans services de douane ont été obtenus auprès du ministère de la sécurité. Les points frauduleux ont été identifiés à travers le maillage des routes. Ainsi, les points qui s'ouvrent sur les pays limitrophes et non contrôlés par la douane, la police et ou la gendarmerie ont été identifiés à travers les cartes régionales du Togo et ajoutés à la liste. Eventuellement, la méthode de la boule de neige a également été utilisée pour enrôler les autres points de passage non préalablement identifiés par l'équipe technique de l'enquête.

Unités d'enquête

L'unité d'enquête dans cette étude est tout agent économique effectuant des transactions (importation, exportation, réexportation, transit) aux postes frontaliers aussi bien formels qu'informels et dont les flux ne sont pas enregistrés.

Échantillonnage

Dans cette étude, seuls les agents économiques dont les marchandises ne sont pas enregistrées dans les sources officielles sont enquêtés. Ainsi, pour les postes formels contrôlés par la Douane, seuls les agents économiques dont la transaction n'a pas fait objet d'enregistrement par la douane seront interviewés. Les agents de collecte travail ainsi en collaboration avec les agents de la douane pour identifier les marchandises non enregistrées. Pour les postes informels et formels contrôlés par les gendarmes et ou la police, tous les agents économiques effectuant des transactions sont enquêtés.

3.2. Conception et formation des agents enquêteurs

3.2.1. Comité de pilotage

Pour les besoins de l'enquête, un comité de pilotage est mise en place pour tenir compte non seulement des préoccupations des différentes parties prenantes mais aussi pour prendre en compte tous les aspects méthodologiques de l'étude. Ce comité est constitué des représentants de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Direction du commerce extérieur, de la Direction générale des études et analyses économiques (DGEAE), de la Direction des statistiques, de l'information et de la documentation (DSID), de la Direction des ressources forestières et de l'Office togolais des recettes (OTR-Douanes). Il est présidé par le Directeur Général de l'INSEED. Ce comité qui a pour attributions le cadrage, le suivi de la mise en œuvre et la validation des rapports relatifs au projet a joué un rôle important dans la réalisation de cette étude en facilitant la mise à disposition de la base des postes frontaliers, la collaboration des responsables locaux à travers la mise à disposition des guides pour travailler avec les agents de collecte.

3.2.2. Outils de collecte

Pour l'enquête, l'équipe technique a élaboré pour la collecte un questionnaire général, un questionnaire spécifique aux responsables des localités frontalières, une application CAPI sous CSPro et un manuel d'instructions pour les opérations de terrain.

Le questionnaire général est l'outil de collecte essentiel lors de la collecte. Il est subdivisé en cinq (05) sections :

- ✓ la section 0 : « Equipe de terrain et de bureau » est consacrée à l'identité des agents de terrain et de bureau;
- ✓ la section 1 : « Identification géographique du point d'enquête » pour situer et identifier le point de collecte ;
- ✓ la section 2 : « Activité exercée » a permis de recueillir les informations sur l'activité de l'agent économique enquêté ;
- ✓ la section 3 : « informations spécifiques sur les flux de produits » a pour but de recueillir les informations sur les flux, notamment en termes de libellé de la marchandise, la quantité, l'unité, la valeur, le pays de provenance et de destination, etc.
- ✓ la section 4 : « informations sur les transactions et difficultés rencontrées » a permis de recueillir les données sur la périodicité des transactions ainsi que les difficultés rencontrées.

Le questionnaire guide est administré aux premiers responsables des localités frontalières et a pour but de capter les produits faisant objets de flux transfrontaliers non enregistrés ainsi que les périodes d'observation. Il est subdivisé en trois (03) sections :

- ✓ la section 0 : « Equipe de terrain et de bureau » est consacrée à l'identité des agents de terrain et de bureau;
- ✓ la section 1 : « Identification géographique du point d'enquête » pour situer et identifier le point de collecte ;

- ✓ la section 2 : « Produits faisant objet d'échange » a permis de recueillir les informations sur les produits faisant objet de flux transfrontaliers dans leur localité ainsi que leur période d'observation.

Le manuel d'instructions à l'agent enquêteur est un autre document de collecte. Il expose les objectifs de l'enquête, délimite le champ et les individus concernés, revient sur l'architecture des questionnaires, explique les concepts liés à l'enquête et donne à l'agent de collecte des instructions sur ses attributions.

Une **application CAPI sous CSPro version 7.1** a été élaborée pour la phase de collecte et implantée sur les tablettes Android. Cette application comprend différents modules :

- ✓ un module de collecte qui permet de saisir les réponses de l'enquêté en même temps que l'interview se déroule et qui permet d'éviter la phase de saisie traditionnelle après une collecte ;
- ✓ un module de transfert de données de la tablette de l'agent vers celle du contrôleur ;
- ✓ un module de transfert de données de la tablette du contrôleur vers celle du superviseur ;
- ✓ un module de réinitialisation de l'application.

Le **manuel d'utilisation de l'application CAPI par l'agent recenseur** initie l'agent à la manipulation de la tablette et donne des instructions relatives à l'utilisation de l'application CAPI pour les travaux de collecte.

3.2.3. Recrutement et formation des agents

Le recrutement des agents enquêteurs a été fait sur la base de la base de données des agents enquêteurs des anciennes collectes. Ainsi, 47 agents ont été retenus. Il faut noter que les agents présélectionnés ont été soumis à une formation qui s'est déroulée du 13 au 16 mars 2019, à Lomé. Les deux (2) premiers jours ont porté sur la maîtrise des concepts et les deux (2) derniers jours sur l'application de collecte CAPI. Aux termes de cette formation, quarante (40) agents enquêteurs et cinq (5) contrôleurs ont été retenus et déployés sur toute l'étendue du territoire togolais.

3.3. Sensibilisation des acteurs impliqués

Pour cette enquête, les Directeurs régionaux (DR) de l'INSEED ont été fortement impliqués dans les opérations de collecte. Ils ont ainsi joué le rôle de superviseurs administratifs et techniques chargés de faciliter les contacts aux agents de terrain dans leur région d'affectation et de suivre leurs travaux de terrain. Mais n'ayant pas été invités à la formation des agents de collecte, une mission d'information et de formation a été organisée à leur endroit. Il est intéressant de préciser que des missions d'information et de sensibilisation, qui se sont déroulées du 12 au 17 mars 2019 dans toutes les régions administratives du pays, avaient une double cible :

- ✓ Les DR de l'INSEED pour communication et information : une communication avait été préparée à leur intention en vue d'une part de renforcer leur capacité en matière de comptabilité nationale en général et en éléments clés de l'étude, et d'autre part, de les sensibiliser par rapport au rôle qui est le leur dans le processus de collecte ;
- ✓ Les responsables administratifs et locaux dans les chefs-lieux de région : les missions, appuyés par les DR, ont rencontré dans les chefs-lieux de région les responsables préfectoraux, communaux et locaux en vue de leur exposer les

éléments-clés sur l'enquête et d'obtenir leur adhésion et surtout leur appui pour faciliter le travail des agents sur le terrain,

Un communiqué conjoint signé du Ministre de tutelle de l'INSEED et du Ministre en charge de l'administration territoriale faisait également partie des éléments de sensibilisation mis à la disposition des agents de terrain, des responsables administratifs et locaux et parfois des chefs-postes de passage.

3.4. Opérations de terrain

Collecte de données

La collecte a démarré le 20 mars 2019 et a pris fin le 03 avril 2019, soit 15 jours de travail. Elle a mobilisé 45 agents de collecte à raison de :

- ✓ 10 agents pour la région Maritime
- ✓ 10 agents dans la région des Plateaux ;
- ✓ 6 agents dans la région Centrale ;
- ✓ 7 agents dans la région de la Kara ;
- ✓ 12 agents dans la région des Savanes.

L'agent de collecte dispose d'un lot de documents conséquents qui comprend :

- ✓ le manuel de l'agent enquêteur ;
- ✓ une (01) tablette ;
- ✓ un (01) power banque ;
- ✓ la liste des postes frontaliers à couvrir ainsi que leur localisation ;
- ✓ une (01) carte d'agent de collecte ;
- ✓ une copie du communiqué conjoint signé par le ministre en charge de la statistique et celui en charge de l'administration territoriale.

Les opérations de terrain ont également nécessité l'apport des guides locaux. Ces derniers ont pour la plupart été désignés par les responsables administratifs ou locaux afin d'accompagner les agents de collecte, d'aider à aborder les passants et de servir éventuellement d'interprète.

Contrôle de l'opération

La répartition des agents s'est faite par région et chaque région est confiée à un contrôleur et au Directeur régional. Au quotidien, ils ont pour missions de:

- ✓ diriger (déploiement des agents de collectes, reconnaissance des lieux) ;
- ✓ s'assurer de la bonne administration du questionnaire aux responsables des unités recensées ;
- ✓ servir de liaison entre les agents recenseurs et le superviseur;
- ✓ résoudre les problèmes rencontrés sur le terrain par les agents recenseurs placés sous sa responsabilité ;
- ✓ assister les agents recenseurs pour les problèmes liés à l'utilisation de la tablette ;

- ✓ récupérer à partir des tablettes des agents recenseurs des données collectées ;
- ✓ transmettre par Bluetooth les données récupérées des agents recenseurs au superviseur.

Pour les cinq (05) régions, cinq (05) contrôleurs ont été déployés à raison d'un contrôleur par région.

Supervision de l'opération

L'opération a été supervisée par les Directeurs régionaux assistés par des missions ponctuelles de l'équipe de Lomé en charge de l'opération. Ainsi, les missions de supervision et de Coordination sont régulièrement effectuées pour appuyer les contrôleurs selon les besoins. L'objet de ces missions est de s'assurer que la collecte se passe dans les meilleures conditions et d'aider les contrôleurs et les Directeurs régionaux dans la recherche des approches de solutions aux problèmes rencontrés par les agents de collectes, récupérer les données des tablettes et évaluer la qualité des données.

3.5. Traitement des données

Quatre étapes ont meublé la phase de traitement des données : la codification, l'apurement, l'extrapolation et la tabulation.

3.5.1. Codification

Le traitement des données a commencé par la codification des produits, objets des transactions et des activités des agents économiques concernés.

La codification des activités économiques s'est alors faite sur la base de la nomenclature togolaise d'activités (NTA) et celle des produits s'est basée sur la nomenclature togolaise de produits (NTP).

3.5.2. Apurement des données

L'objectif de l'opération d'apurement est de rendre disponible une base de données propre, cohérente et prête à être utilisée, notamment pour l'édition des tableaux et l'analyse.

Pour se faire, les données collectées sous CSPro ont été exportées vers STATA, SPSS et Microsoft Excel. Ainsi, les doublons ont été recherchés et supprimés, les incohérences entre les informations recueillies par observation ont été levées, les valeurs manquantes ont été traitées.

3.5.3. Extrapolation

L'objectif ultime de l'enquête est d'estimer la valeur des flux transfrontaliers non enregistrés sur l'année. Or les données ont été collectées sur une période de deux semaines. Donc, les dates ont été corrigées, le nombre de jours d'observation à un poste frontalier récupéré, de même que la variable fréquence de passage des produits telle qu'indiquée par les responsables de localité enquêtés.

L'extrapolation des transactions d'un point de passage donné sera basée sur l'information donnée sur la périodicité des transactions. Dans l'année, on considère 360 jours, 52 semaines, 12 mois, 4 trimestres et 2 semestres. Ainsi, toutes les transactions sont ramenées sur une base annuelle.

La formule ci-après permet d'estimer pour un enquêté i observé au cours du recensement au poste frontalier k par l'agent j, les données pour l'année du produit h déclaré.

$$V_{ak}^{ijm} = T_{ak}^{ij} * V_{ok}^{ij} * f_k^h$$

Où

T_{ak}^{ij} le nombre de transactions annuelles de l'enquêté i mesuré par l'agent j au poste frontalier k

V_{ok}^{ij} la valeur brute du produit déclarée par l'enquêté i à l'agent j au poste frontalier k.

$f_k^h = n_h/12$ la fréquence d'observation du produit m déclaré par les responsables locaux au poste frontalier k. n_h est le nombre de mois où le produit m est observé dans l'année rapporté à 12.

Ainsi, la valeur globale des transactions est évaluée par la formule

$$V_a = \sum_k \sum_j \sum_i \sum_h V_{ak}^{ijh}$$

Le nombre de transaction annuel observée ou déclarée par l'enquêté i à l'agent j au poste frontalier k est le produit algébrique du nombre de transaction déclarée pour une période donnée par l'enquêté i et de la fréquence de cette périodicité dans l'année.

Si la périodicité des transactions est journalière, la valeur annuelle extrapolée est le produit algébrique de la valeur de la transaction observée ou déclarée sur la période d'observation, du nombre de transactions par jour et du nombre de jour dans l'année soit 360, le tout divisé par le nombre de jour contenu dans la période d'observation au point de transaction. Cela se justifie par le fait que, vu que les transactions se font de façon journalière, l'unité serait enquêtée autant de fois que de jours passés au poste frontalier. Ainsi, pour ne pas faire une double comptabilisation du nombre de transaction, ce dernier doit être corrigé par le nombre de jour passé au point de collecte par les agents. La formule ci-après permet d'estimer pour chaque enquêté i observé au cours de l'étude au poste frontalier k par l'agent j, le nombre de transaction dans l'année.

$$T_{ak}^{ij} = \begin{cases} \frac{N_k^{ij}}{J_k^j} * Q_1 \text{ si } P_k^{ij} = \text{Jour} \\ N_k^{ij} * Q_2 \text{ si } P_k^{ij} = \text{Semaine} \\ N_k^{ij} * Q_3 \text{ si } P_k^{ij} = \text{Mois} \\ N_k^{ij} * Q_4 \text{ si } P_k^{ij} = \text{Trimestre} \\ N_k^{ij} * Q_5 \text{ si } P_k^{ij} = \text{Semestre} \\ N_k^{ij} * Q_6 \text{ si } P_k^{ij} = \text{Année} \end{cases}$$

Où

$P_k^{ij} \in \{\text{Jour}, \text{Semaine}, \text{Mois}, \text{Trimestre}, \text{Semestre}, \text{Année}\}$ la périodicité des transactions déclarée par l'enquêté i à l'agent j au poste frontalier k .

N_k^{ij} le nombre de transaction dans la périodicité déclarée par l'enquêté i à l'agent j au poste frontalier k .

$Q = \{360, 52, 12, 4, 2, 1\}$ l'ensemble décrivant le nombre de fois que la périodicité apparaît dans l'année. Ainsi, $Q_1 = 360, Q_2 = 52, Q_3 = 12, Q_4 = 4, Q_5 = 2, Q_6 = 1$.

J_k^j le nombre de jour passé par l'agent j au poste frontalier k et *

3.5.4. Tabulation

La tabulation est une opération qui consiste à produire les tableaux pouvant servir à l'analyse suivant le plan de tabulation. Ainsi, après l'apurement de la base de données, celle-ci a été convertie en SPSS. Un programme de syntaxe de sortie des tableaux a été élaboré à cet effet en SPSS par l'équipe de traitement et des tableaux ont été produits.

4. ANALYSE DES RESULTATS

4.1. Situation géographique des points de passage

Le Togo est situé en Afrique occidentale entre le sixième et le onzième degré de latitude Nord. Il est limité au sud par le Golfe de Guinée, à l'est par le Bénin, au Nord par le Burkina-Faso et à l'ouest par le Ghana. Pour cette enquête, les points de passage frontaliers étudiés se trouvent le long des frontières.

Ainsi, il a été recensé soixante-quinze (75) points de passage sur toutes les frontières du Togo avec ses voisins. Ces points se répartissent comme indiqués dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Répartition des postes de passage frontaliers selon la région

Région	Effectif de postes	Fréquence (%)
Lomé commune	6	8,0
Maritime	12	16,0
Plateaux	17	22,7
Centrale	10	13,3
Kara	9	12,0
Savanes	21	28,0
Ensemble du pays	75	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

4.2. Analyse des données fournies par les responsables de localités

L'enquête auprès des responsables locaux des zones frontalières a permis d'avoir les informations sur les produits qui font objets de commerce transfrontalier non enregistrés dans leur localité. Globalement, on note que le nombre de produits déclarés par les responsables locaux selon la nature du flux est inférieur à celui observé au cours de l'enquête (confer tableau 2). Cette situation s'expliquerait par le fait que les produits faisant l'objet de transaction transfrontalière non enregistrés ne proviennent pas forcément de la localité et que les responsables n'en ont pas connaissance.

Tableau 2 : Répartition du nombre de produits observés durant l'enquête et déclarés par les responsables selon la région et le poste frontalier et par nature du flux

Région	Pays frontaliers	Exportation		Importation	
		Collectés	Déclarés	Collectés	Déclarés
Centrale	Bénin	99	28	68	30
	Ghana	24	14	32	13
Kara	Bénin	92	35	78	25
	Ghana	37	29	34	30
Lomé commune	Ghana	106	15	84	27
Maritime	Bénin	93	16	61	21
	Ghana	74	12	67	12
Plateaux	Bénin	65	20	59	20
	Ghana	79	36	71	24

Région	Pays frontaliers	Exportation		Importation	
		Collectés	Déclarés	Collectés	Déclarés
Savanes	Bénin	63	25	36	19
	Burkina-Faso	146	46	90	31
	Ghana	92	26	86	38

Source : EFTNE-TOGO, 2019

Cependant, certains produits déclarés par les responsables locaux ne sont pas observés durant la collecte (confer annexe 1.7 et 1.8). Cette situation serait due à la saisonnalité des produits. D'où la nécessité de réaliser cette étude à une fréquence régulière étalée sur l'année en tenant en compte le calendrier culturel, les temps d'abondance et de soudure.

4.3. Informations générales collectées sur les personnes interviewées

Il est très indispensable de connaître les caractéristiques des personnes intervenant dans le commerce transfrontalier non enregistré. Ces caractéristiques portent sur la nature de la personne enquêtée, son pays de résidence et le mode et moyen de transport qu'il utilise pour traverser la frontière.

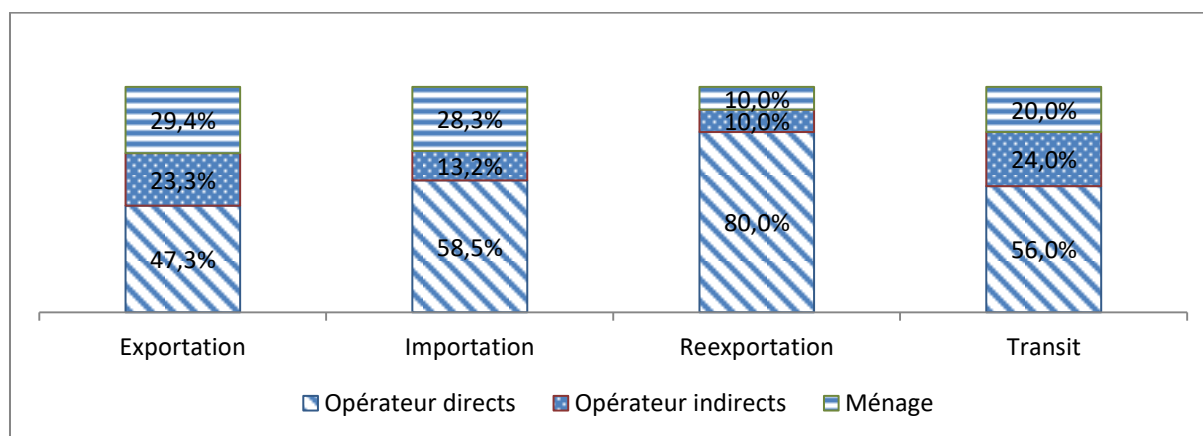
4.3.1. Caractéristique des personnes enquêtées

Au cours des deux semaines (15 jours) de collecte, au total 6 450 individus ont été enquêtés. L'enquête s'est intéressée à l'activité économique exercée par les enquêtés. Il ressort ainsi que 52,6% sont des opérateurs directs (importateurs, exportateurs et producteur), 28,9% des ménages et 18,6% des opérateurs indirects (colporteurs, les chauffeurs, Conducteurs de véhicule, transporteurs fluviaux et les passeurs)

L'observation générale faite est que les opérateurs indirects n'ont pas une vraie connaissance des valeurs transactionnelles des marchandises.

L'analyse selon la nature du flux montre que 47,3% des personnes ayant déclaré des exportations sont des opérateurs directs, 23,3% des opérateurs indirects et 29,4% des ménages. Pour les importations, les opérateurs directs représentent 58,5%, les ménages 28,3% et les opérateurs indirects 13,2%. Pour les réexportations, les opérateurs directs représentent 80,0%, les ménages 10,0% et les opérateurs indirects 10,0%. Pour les transits, les opérateurs directs représentent 56,0%, les ménages 24,0% et les opérateurs indirects 20,0%.

Graphique 1 : Quelle que soit la nature du flux, la plupart des individus enquêtés sont des opérateurs directs



Source : EFTNE-TOGO, 2019

4.3.2. Pays de résidence des personnes enquêtées

Selon les résultats de l'enquête, les transactions non enregistrées aux frontières se réalisent pour la plupart par des Togolais et des personnes résidant dans les pays frontaliers du Togo. Parmi les personnes interrogées, 49,2% sont des Togolais ; 19,5,% des Béninois, 16,4% des ghanéens et 14,7% des Burkinabé. La présence de Nigériens, de Nigériens et de Maliens est également constatée.

Tableau 3 : Pays de résidence des personnes enquêtées selon la nature du flux

	Exportation	Importation	Réexportation	Transit	Total
Bénin	652	597	2	4	1 255
Burkina-Faso	488	444	1	15	948
Côte d'Ivoire	4	3	0	0	7
Ghana	543	511	0	5	1 059
Mali	0	1	0	0	1
Niger	0	2	0	0	2
Nigeria	3	1	0	0	4
Togo	1 720	1 443	7	1	3 171
Non déclaré	2	1	0	0	3
Total	3 412	3 003	10	25	6 450

Source : EFTNE-TOGO, 2019

4.3.3. Mode et moyen de transport

Mode de transport

Deux modes de transport sont utilisés pour traverser la frontière : le transport routier et le transport fluvial. Selon les résultats de l'enquête, 95,0% des usagers des frontières utilisent le transport routier.

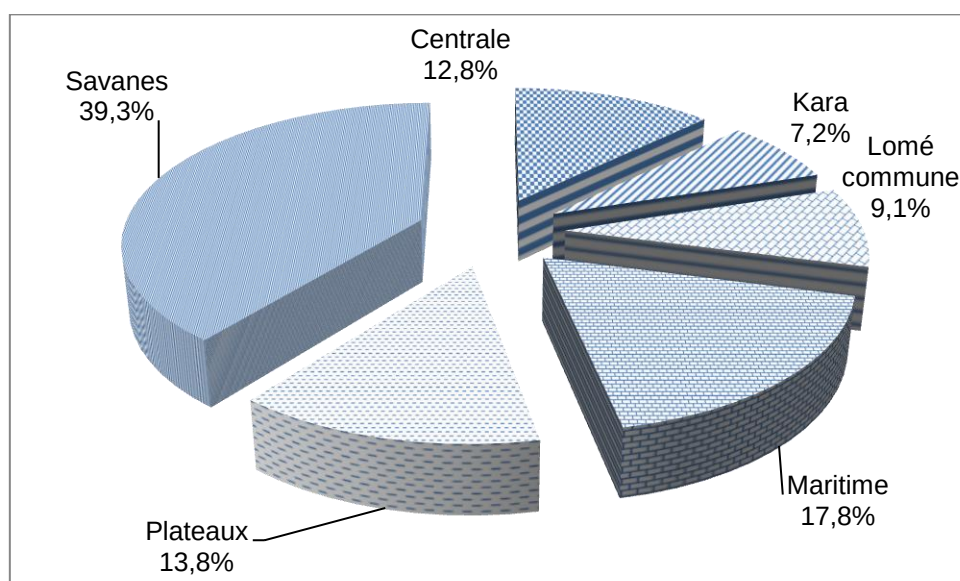
Moyen de transport

Les marchandises sont essentiellement transportées par cycle ou motocycle (48,1%), par tricycle (10,9%), à bord de camion/long véhicule (2,8%), à bord d'autres véhicules (5,7%) ou par pirogue (5,0%). Les autres ont déclaré transporter leurs marchandises par la marche (piéton). La prédominance des moyens de transports à deux roues (cycle et motocycle) serait due à l'état des routes, au caractère clandestin de l'activité et à la facilité qu'offre ce moyen de transport surtout pour l'acheminement des produits en petites quantités.

4.4. Résultats des observations aux postes frontaliers

Il a été enregistré sur la période des deux semaines de collecte et sur les soixante-quinze postes de passage frontaliers six mille quatre cent cinquante (6 450) transactions ou flux. Ces transactions se répartissent par région comme le montre le graphique ci-après.

Graphique 2 : Répartition des transactions observées suivant la région



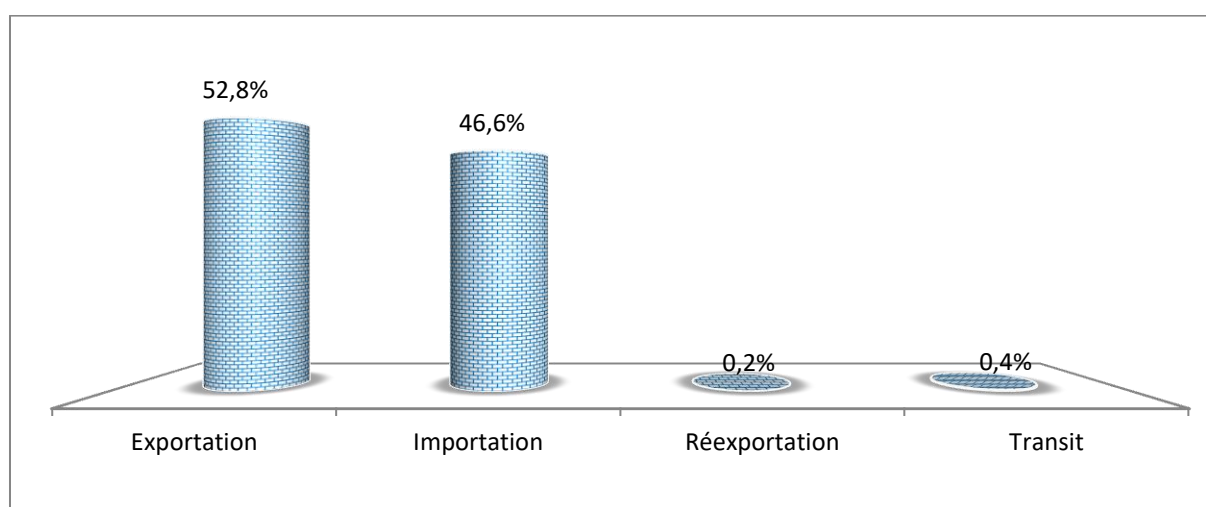
Source : EFTNE-TOGO, 2019

Ainsi, 39,3% des transactions ont été enregistrées aux postes frontaliers de la région des Savanes ; cette dernière est suivie de la région Maritime où 17,8% des transactions sont observées. C'est dans la région de la Kara qu'est observé le plus faible effectif de transactions (7,2%). Ces résultats ne sont que le fruit de l'observation et ne peuvent servir à expliquer une quelconque importance des flux réellement effectués par région.

4.4.1. Nature des flux enregistrés

La nature d'un flux s'entend ici en termes d'importation, d'exportation, de réexportation ou de transit. Ainsi, les transactions observées se répartissent en exportations pour 52,8% et en importations pour 46,6%. Le transit et la réexportation représentent respectivement 0,4% et 0,2%.

Graphique 3 : Répartition des transactions observées suivant la nature du flux



Source : EFTNE-TOGO, 2019

4.4.2. Analyse des importations non enregistrés

Les importations non enregistrées dans cette étude sont mesurées au prix FAB (Franco à bord) c'est-à-dire n'intègre pas les frais d'assurance et les coûts de transport des biens entre la frontière douanière du pays exportateur (importateur) et celle du pays importateur (exportateur). Elles sont estimées à 18,3 milliards de FCFA.

4.4.2.1. Principaux produits importés

La valeur des importations des « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » est de 7,8 milliards de FCFA, soit 42,9% des importations non enregistrées du Togo. Ils représentent ainsi le premier produit d'importation et sont constitués généralement de : fruits et noix de cajou, d'oignon, de caprins sur pieds, de soja, maïs, arachide, piment, pintade, ovins sur pieds, igname, orange, bovins sur pieds, poule et coq, autre légume frais, tomate, sorgho, mil, manioc. Les « Produits du raffinage et de la cokéfaction » comprenant les produits pétroliers viennent en deuxième place avec une valeur de 4,7 milliards de FCFA (soit 25,5% des importations non enregistrées globales) suivis des « Produits alimentaires » comprenant essentiellement le sucre, les huiles végétales, gari et tapioca, le riz décortiqué, le lait, la farine de blé, le pain, le poisson congelé avec 1,8 milliards de FCFA (soit 9,7% des importations non enregistrées globales).

Tableau 4 : Répartition de la valeur des produits importés au Togo en FCFA

Principaux produits	Valeur brute	Valeur extrapolée	Proportion (%)
Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	118 155 208	7 826 734 870	42,9
Produits du raffinage et de la cokéfaction	33 735 825	4 638 183 365	25,5
Produits alimentaires	17 041 665	1 759 253 078	9,7
Produits chimiques	5 652 600	494 179 000	2,7
Autres produits des industries extractives	1 919 000	483 192 000	2,6
Produits du travail du caoutchouc et du plastique	2 255 750	353 373 450	1,9
Articles d'habillement	4 078 400	334 588 200	1,8
Autres matériels de transport	4 248 050	302 700 600	1,7
Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	2 279 500	301 588 400	1,7
Boissons	3 418 975	271 317 950	1,5
Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	3 268 005	244 366 427	1,3
Produits textiles	2 640 700	220 416 600	1,2
Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	2 435 150	144 979 626	0,8
Produits manufactures divers	1 669 100	141 891 300	0,8
Matériaux minéraux	1 203 100	131 975 400	0,7
Produits métallurgiques et de fonderie	5 737 675	118 044 050	0,6
Produits pharmaceutiques	1 280 900	115 726 000	0,6
Produits électroniques et informatiques	933 900	108 579 600	0,6
Equipements électriques	986 300	79 045 400	0,4
Ouvrages en métaux ; travail des métaux	1 224 700	64 828 000	0,4
Produits de la pêche et de l'aquaculture	487 400	41 229 810	0,2
Hydrocarbures	45 000	38 880 000	0,2
Services de restauration et débits de boissons	161 300	33 267 600	0,2

Principaux produits	Valeur brute	Valeur extrapolée	Proportion (%)
Véhicules automobiles et composants	106 500	4 098 000	0,0
Papier et cartons, articles en papier ou en carton	22 600	2 952 000	0,0
Machines et équipements n.c.a.	101 000	2 722 000	0,0
Produits de l'édition	32 500	2 700 000	0,0
Meubles et matelas	460 000	2 530 000	0,0
Produits a base de tabac	22 500	2 430 000	0,0
Travaux d'impression et de reproduction d'enregistrements	525 000	525 000	0,0
Electricité, gaz	8 275	449 850	0,0
Produits des activités audio et vidéo	5 000	120 000	0,0
Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1 000	12 000	0,0
Total	216 142 578	18 266 879 576	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

Les principaux produits non enregistrés importés proviennent essentiellement du Bénin. Pour les « Produits alimentaires » et les « Produits chimiques », les plus importants flux proviennent du Ghana (respectivement pour 85,0% et 62,7%). Par contre, le Togo importe 99,3% des « produits du raffinage et de la cokéfaction » du Bénin.

Tableau 5 : Proportion des principaux produits importés selon le pays

Produits	Bénin	Burkina-Faso	Ghana	Autres pays	Total
Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	64,4	10,5	24,8	0,3	100,0
Produits du raffinage et de la cokéfaction	99,3	0,1	0,3	0,3	100,0
Produits alimentaires	12,4	2,4	85,0	0,2	100,0
Produits chimiques	33,4	3,3	62,7	0,6	100,0
Autres produits	55,2	5,9	37,3	1,6	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

4.4.2.2. Importations selon le pays de provenance

Le Togo effectue 99,5% de ses importations avec ses voisins immédiats et seulement 0,4% avec les autres pays à savoir le Nigéria, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Tableau 6 : Répartition de la valeur des flux selon le pays de provenance

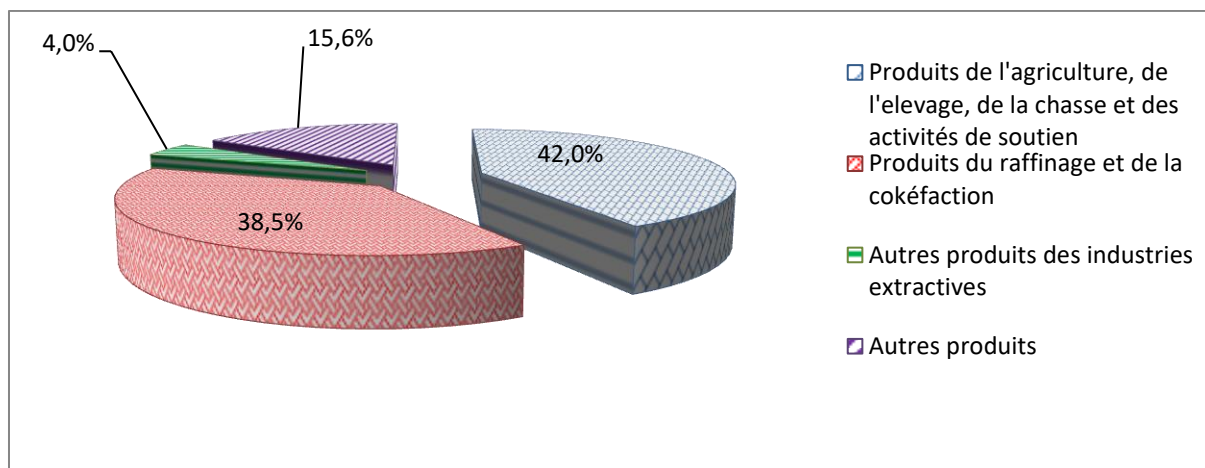
Pays	Importation brute	Importation extrapolée	Proportion (%)
Bénin	137 741 404	11 980 775 710	65,7
Burkina-Faso	20 349 919	1 098 039 169	6,0
Côte d'Ivoire	63 000	1 242 000	0,0
Ghana	56 151 855	5 086 429 896	27,8
Mali	30 000	4 860 000	0,0
Niger	4 500	810 000	0,0
Nigeria	205 200	15 386 400	0,1
Autre pays	1 596 700	79 336 400	0,4
Total	216 142 578	18 266 879 576	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

Le Bénin

En valeur, les premiers produits importés à partir du Bénin sont constitués à 42,0% des « produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien ». Ces produits sont composés essentiellement de : fruits et noix de cajou, oignon, arachide, caprins sur pieds, pintade, ovins sur pieds, maïs, poule et coq, autres légumes frais, bovins sur pieds, piment, igname, mil et sorgho. Les « Produits du raffinage et de la cokéfaction » comprenant les produits pétroliers viennent en deuxième place avec 38,5% des importations non enregistrées globales.

Graphique 4 : Répartition des principaux produits importés du Bénin

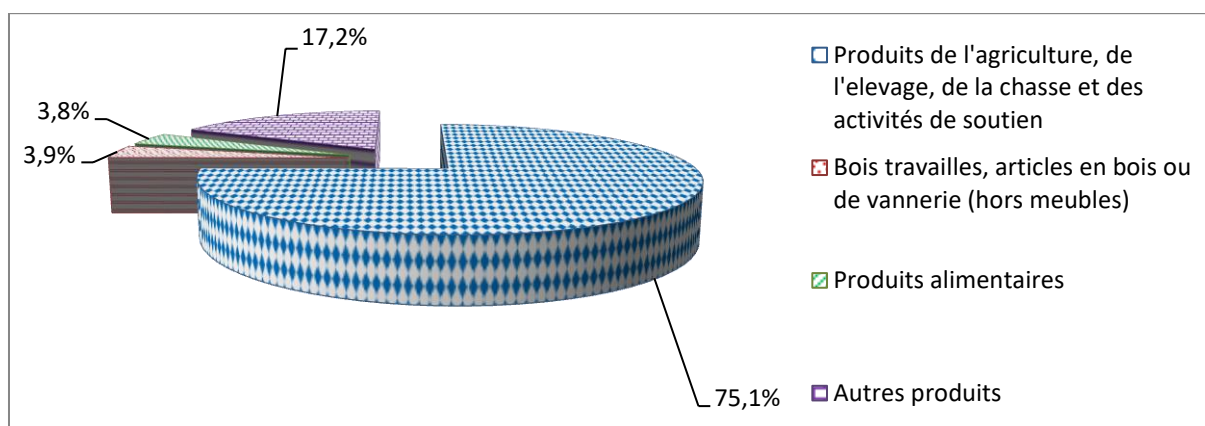


Source : EFTNE-TOGO, 2019

Le Burkina-Faso

Les « produits de l'agriculture, de l'élevage et de la chasse et des activités de soutien » constituent les principaux produits importés du Burkina-Faso. Ils représentent 75,1% et sont constitués de : caprins sur pieds, oignon, tomate, maïs, piment, bovins sur pieds, ovins sur pieds, riz paddy, autres épices et autres légumes frais.

Graphique 5 : Répartition des principaux produits importés du Burkina-Faso

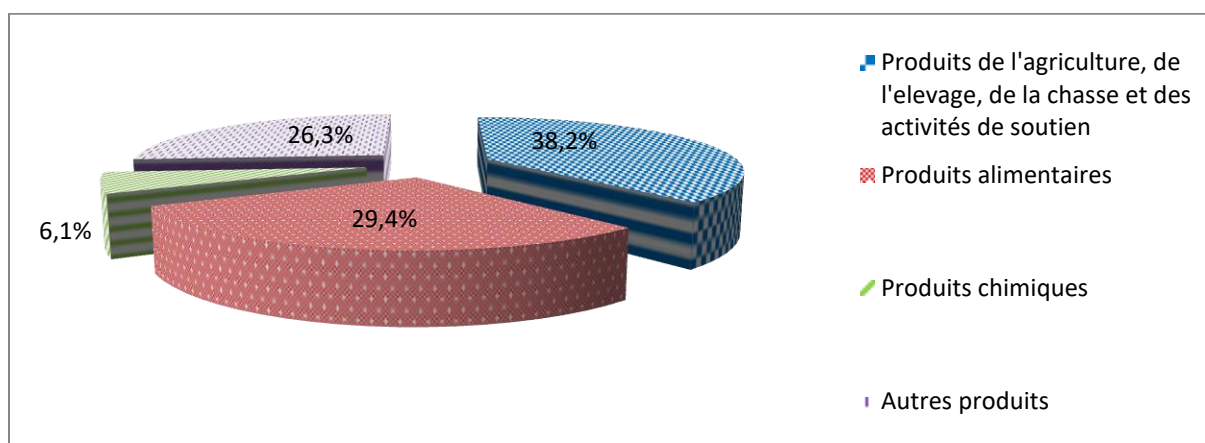


Source : EFTNE-TOGO, 2019

Le Ghana

Les premiers produits importés à partir du Ghana sont les « produits de l'agriculture, de l'élevage de la chasse et des activités de soutien » (38,2%) composés essentiellement de : soja, orange, igname et macabo, piment, bovins sur pieds, sorgho, maïs, cacao en fève, caprins sur pieds, citron, manioc, gingembre, mil, poule et coq, haricot sec. Les « Produits alimentaires » viennent en deuxième place avec 29,4% des importations non enregistrées globales et comprennent essentiellement : poissons séchés ou salés, sucre, poissons fumés, conserves appertisées de légumes, riz décortiqué, pain, « beurre, fromage, yaourt et crème de lait », « jus de fruits et légume ».

Graphique 6 : Répartition des principaux produits importés du Ghana



Source : EFTNE-TOGO, 2019

Autres pays

Les importations en provenance des autres pays sont constituées essentiellement des « Autres matériels de transport » (39,9%), des « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » (26,4%), et des « Produits de raffinages et de la cokéfaction » (11,5%). Les « Autres matériels de transport » sont constitués essentiellement de « cycles et équipements pour cycles » et « motocycles, moteurs et équipement pour motocycle ».

Tableau 7 : Répartition de la valeur des produits en provenance des autres pays

Principaux produits	Valeur brute	Valeur extrapolée	Proportion (%)
Autres matériels de transport	620 000	33 480 000	32,9
Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	536 700	26 798 400	26,4
Produits du raffinage et de la cokéfaction	137 200	11 642 400	11,5
Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	276 500	8 906 000	8,8
Produits manufactures divers	76 000	5 166 000	5,1
Produits alimentaires	46 000	3 600 000	3,5
Produits chimiques	56 000	3 024 000	3,0
Articles d'habillement	52 000	2 352 000	2,3
Produits pharmaceutiques	35 500	2 274 000	2,2
Equipements électriques	6 000	2 160 000	2,1

Principaux produits	Valeur brute	Valeur extrapolée	Proportion (%)
Produits du travail du caoutchouc et du plastique	36 000	1 944 000	1,9
Produits de l'édition	15 000	180 000	0,2
Ouvrages en métaux ; travail des métaux	6 500	108 000	0,1
Total	1 899 400	101 634 800	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

4.4.3. Analyse des exportations

Les exportations non enregistrées dans cette étude sont mesurées au prix FAB (Franco à bord) c'est-à-dire n'intègre pas les frais d'assurance et les coûts de transport des biens entre la frontière douanière du pays exportateur (importateur) et celle du pays importateur (exportateur). Elles sont estimées à 56,5 milliards de FCFA.

4.4.3.1. Principaux produits exportés

La valeur des exportations des « produits alimentaires » est de 23,0 milliards de FCFA, soit 40,8% des exportations non enregistrées du Togo. Ils représentent ainsi le premier produit d'exportation et sont constitués essentiellement de :...Poissons séchés ou salés, sucre, riz décortiqués, poissons fumés, conserves appertisées de légumes, condiments et assaisonnement, pain, poissons congelés ou surgelés, « beurre, fromages, yaourt et crème de lait », jus de fruits et légumes, sons et résidus de meunerie, viande de volaille.. Les « produits de l'agriculture, de l'élevage de la chasse et des activités de soutien » composés principalement de Voandzou, haricots secs, maïs, bovins sur pieds, autres fruits, tomates, autres légumes frais viennent en deuxième place avec une part de 29,5% suivis des « produits chimiques » (7,2%). Ces derniers sont composés principalement du savon et produits de nettoyage, produits de beauté et de maquillage, peinture, vernis, adjuvants et encre d'imprimerie, herbicides, parfum et eau de toilette.

Tableau 8 : Répartition de la valeur des produits exportés du Togo vers l'extérieur en FCFA

Principaux produits	Valeur brute	Valeur extrapolée	Proportion (%)
Produits alimentaires	178 706 787	23 022 087 691	40,8
Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	93 953 872	16 683 635 453	29,5
Produits chimiques	37 644 250	4 069 181 840	7,2
Matériaux minéraux	8 322 700	2 300 805 757	4,1
Ouvrages en métaux ; travail des métaux	10 866 900	1 578 853 757	2,8
Boissons	11 332 800	1 400 681 133	2,5
Articles d'habillement	12 414 600	1 150 578 800	2,0
Produits du travail du caoutchouc et du plastique	11 966 700	981 522 340	1,7
Produits textiles	9 140 300	778 698 400	1,4
Autres matériels de transport	10 676 900	690 495 200	1,2
Produits manufactures divers	2 076 550	609 333 400	1,1
Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	5 267 800	558 475 700	1,0
Equipements électriques	3 459 000	552 516 500	1,0
Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	7 281 042	533 084 176	0,9
Produits du raffinage et de la cokéfaction	4 367 300	429 772 100	0,8
Produits métallurgiques et de fonderie	4 189 550	355 376 400	0,6
Produits électroniques et informatiques	2 892 000	223 207 000	0,4
Meubles et matelas	3 213 900	207 322 000	0,4
Produits à base de tabac	1 292 700	121 298 400	0,2
Autres produits des industries extractives	576 000	66 186 000	0,1
Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	801 306	60 647 826	0,1
Produits pharmaceutiques	933 300	52 905 300	0,1
Papier et cartons, articles en papier ou en carton	371 450	35 790 900	0,1
Services de restauration et débits de boissons	101 600	13 604 700	0,0
Machines et équipements n.c.a.	349 000	12 126 000	0,0
Hydrocarbures	91 000	10 476 000	0,0
Véhicules automobiles et composants	60 000	5 220 000	0,0
Electricité, gaz	10 800	1 984 200	0,0
Travaux d'impression et de reproduction d'enregistrements	1 500	360 000	0,0
Total	422 361 607	56 506 226 973	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

Les principaux produits non enregistrés exportés sont essentiellement destinés au Bénin et au Burkina-Faso. Pour le Bénin, il s'agit plus des « Produits alimentaires », des « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » et des « Produits chimiques », Pour le Burkina-Faso il s'agit principalement des « Autres matériels de transport », des « Matériaux minéraux » et des « Produits alimentaires ».

Tableau 9 : Proportion des principaux produits exportés selon le pays de destination

Produits	Benin	Burkina-Faso	Ghana	Autres pays	Total
Produits alimentaires	37,5	42,4	18,4	1,8	100,0
Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	81,3	2,9	11,9	3,9	100,0
Produits chimiques	82,2	15,9	1,8	0,0	100,0
Autres matériels de transport	8,2	76,5	15,3	0,0	100,0
Matériaux minéraux	0,2	90,2	9,6	0,0	100,0
Autres produits	45,3	29,0	25,5	0,1	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

4.4.3.2. Exportations selon le pays de destination

Presque la totalité des exportations non enregistrées du Togo (98,1%) va dans ses pays limitrophes. Le reste est à destination du Nigéria (1,9%).

Tableau 10 : Répartition de la valeur en FCFA des exportations par pays de destination

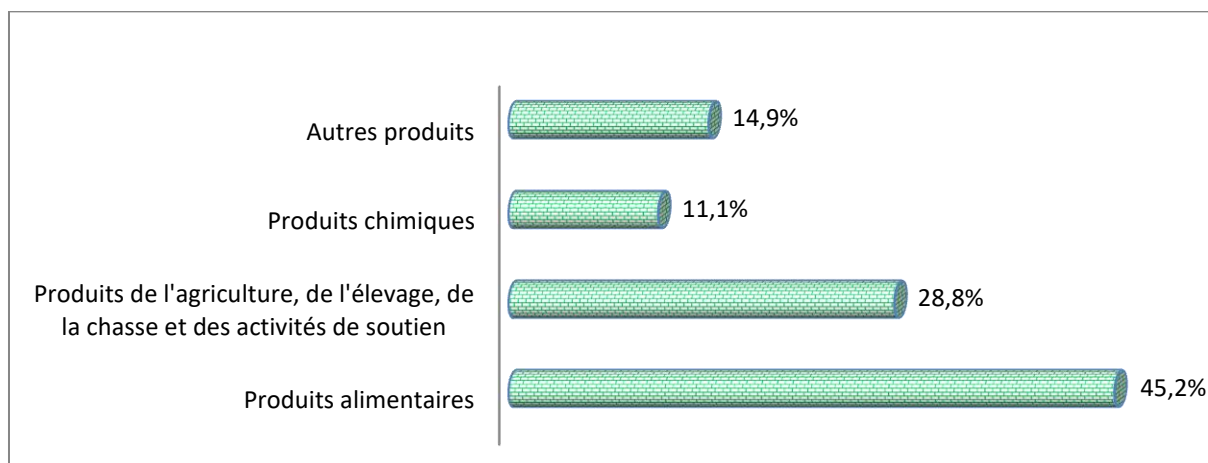
Pays	Exportation brute	Exportation extrapolée	Proportion (%)
Bénin	242 528 676	30 025 012 615	53,1
Burkina-Faso	91 135 600	16 311 550 552	28,9
Ghana	82 316 831	9 109 460 807	16,1
Nigeria	6 196 500	1 050 051 000	1,9
Côte d'Ivoire	184 000	10 152 000	0,0
Total	422 361 607	56 506 226 973	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

Le Bénin

Les exportations des produits non enregistrées du Togo vers le Bénin sont très diversifiées. Elles sont essentiellement constituées de « produits alimentaires » (45,2%), de « produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » (28,8%) et des « produits chimiques » (11,1%). Les « produits alimentaires » sont composés principalement de : gari et tapioca, huiles végétales, riz décortiqué, farine de blé, pâte alimentaire, sucre, pain, condiment et assaisonnement. Les « produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » sont constitués de : pois de terre, haricots secs, maïs, bovins sur pieds, autres fruits, avocat, lait brut. Les « produits chimiques » eux sont constitués principalement de savon et produits de nettoyage, herbicides, produits de beauté et de maquillage.

Graphique 7 : Répartition des principaux produits exportés vers le Bénin

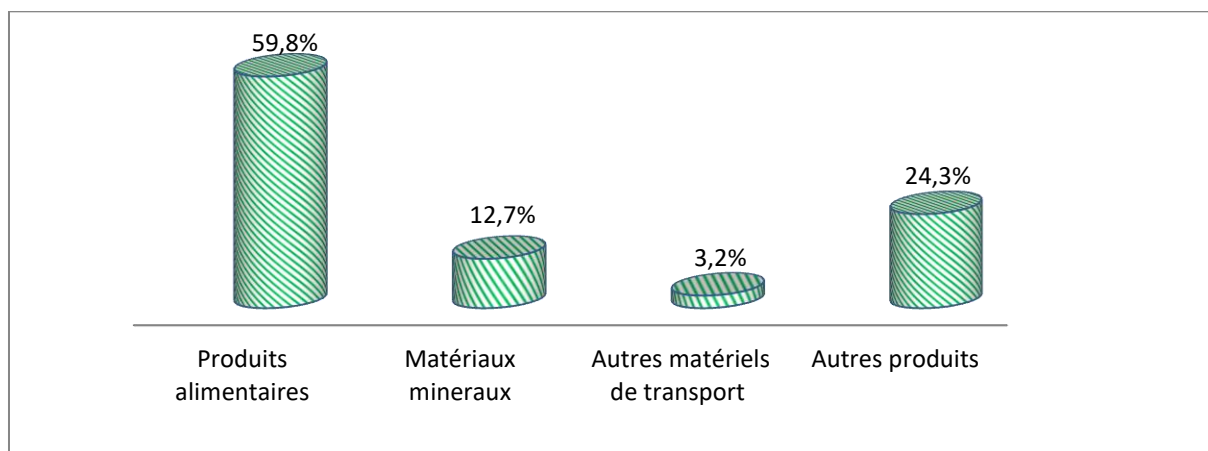


Source : EFTNE-TOGO, 2019

Le Burkina-Faso

Les exportations du Togo vers le Burkina-Faso sont essentiellement composées de « produits alimentaires » (59,8%) et de « Matériaux minéraux ». Les « produits alimentaires » sont principalement composés de sucre, huile végétale, riz décortiqué, lait, pain, poissons congelés ou surgelés tandis que les « Matériaux minéraux » sont composés essentiellement du ciment.

Graphique 8 : Répartition des principaux produits exportés vers le Burkina-Faso

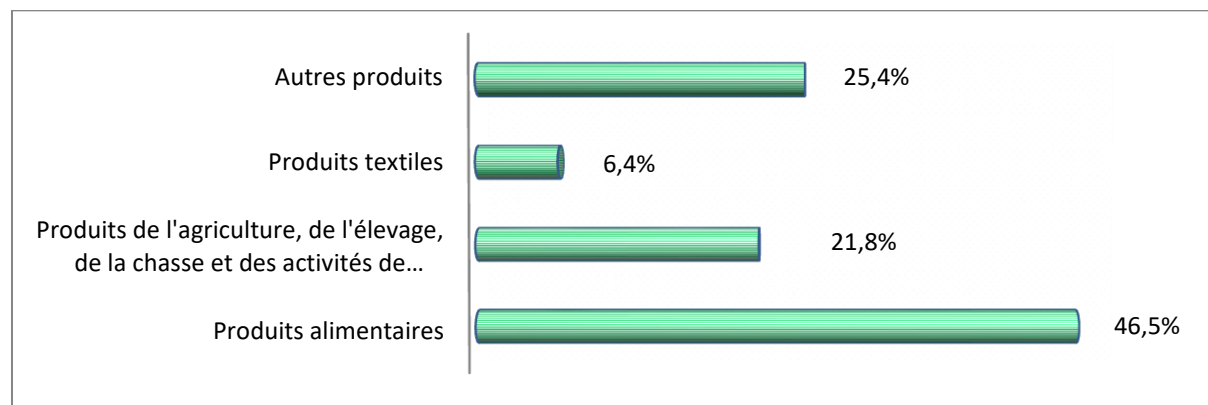


Source : EFTNE-TOGO, 2019

Le Ghana

Les premiers produits non enregistrés exportés par le Togo à destination du Ghana sont les « produits alimentaire » (46,5%) composés principalement de sucre, riz décortiqué, lait, huiles végétales, poissons congelés ou surgelés, biscuits et pâtisserie de conservation, farine de blé. Les « produits de l'agriculture, de l'élevage de la chasse et des activités de soutien » (21,8%) viennent en deuxième position et comportent principalement les produits bovins sur pieds, tomate, légumes frais, maïs, haricots secs, oignon, piment, autres fruits, sorgho, ovins sur pieds, arachide, mil. Les « produits textiles » (6,4%) sont composés essentiellement de tissus de coton et linge de maison et viennent en troisième position.

Graphique 9 : Répartition des principaux produits exportés vers le Ghana



Source : EFTNE-TOGO, 2019

Autres pays

Les exportations non enregistrées du Togo à destination d'autres pays autres que ceux suscités sont constituées essentiellement des « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » (61,0%), et des « Produits alimentaires » (38,1%).

Tableau 11 : Répartition de la valeur des produits à destination des autres pays

Principaux produits	Valeur brute	Valeur extrapolée	Proportion (%)
Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	5 109 500	646 764 000	61,0
Produits alimentaires	1 058 000	403 584 000	38,1
Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	180 000	9 720 000	0,9
Produits chimiques	18 000	120 000	0,0
Articles d'habillement	15 000	15 000	0,0
Total	6 380 500	1 060 203 000	100,0

Source : EFTNE-TOGO, 2019

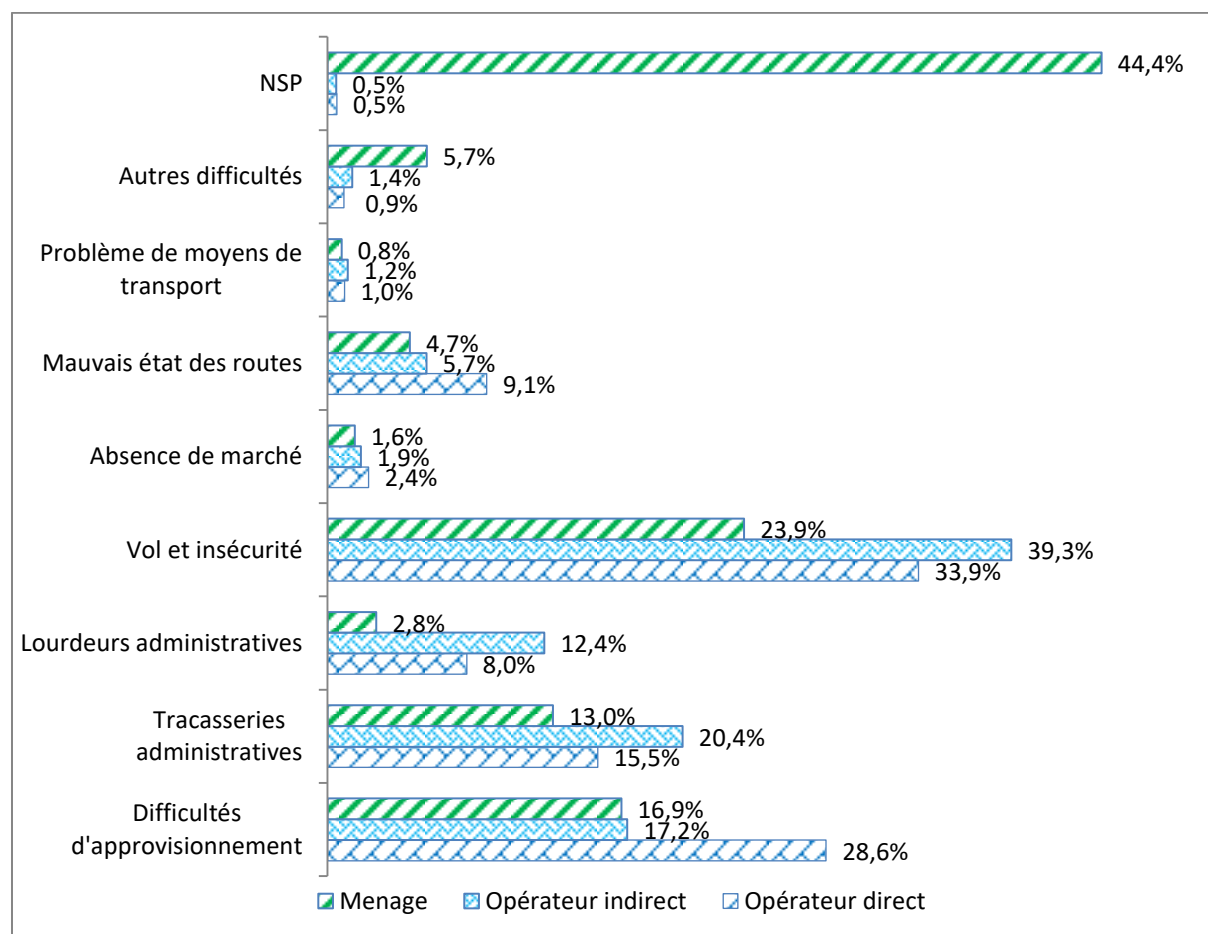
4.4.4. Difficultés évoquées par les usagers

Une section du questionnaire de l'enquête a été consacrée pour appréhender les principales difficultés rencontrées par les agents enquêtés dans l'exercice de leurs activités économiques. Les difficultés mentionnées peuvent également se rapporter à celles rencontrées aux postes frontaliers.

Les enquêtés avaient eu à préciser s'ils rencontrent l'une ou l'autre des difficultés suivantes : difficultés d'approvisionnement, tracasseries administratives, lourdeurs administratives, vol et insécurité, autres difficultés. La modalité « autre difficulté » a fait objet de retraitement à l'apurement et a été décomposée en : absence de marché, mauvais état des routes, problème de moyens de transport et autres difficultés.

L'analyse des difficultés relevées selon la nature des personnes enquêtées révèle que le « vol et insécurité » est la difficulté la plus observée avec 23,9% des ménages enquêtés, 39,3% des opérateurs indirects enquêtés et 33,9% des opérateurs directs enquêtés.

Graphique 10 : Difficultés éprouvées lors de la traversée des frontières par les individus enquêtés



Source : EFTNE-TOGO, 2019

4. LIMITES DE L'ETUDE

Les limites inhérentes à l'étude concernent la méthodologie de collecte en termes de couverture spatiale et temporelle.

- Tous les postes n'ont pas pu être couverts au cours de l'enquête notamment les postes jugés difficile d'accès voire dangereux ou certains postes nouvellement identifiés sur le terrain par la méthode « boule de neige » ou sur orientation des responsables locaux. Ceci peut avoir comme conséquence une sous-estimation du phénomène étudié.
- En outre, tous les flux n'ont pas pu être captés à certains points de passage compte tenu de l'affluence et du moment de la journée (la nuit).
- La collecte n'a porté que sur deux semaines. Cette période assez courte n'a pas permis de capter les flux de produits saisonniers. Ce biais ainsi créé pourrait être corrigé si plusieurs passages périodiques étaient prévus.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude a permis de faire la lumière sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo. De façon précise, elle a permis d'obtenir les détails des produits objets de transaction et les valeurs annuelles des exportations et des importations non enregistrées au Togo.

Les exportations non enregistrées, estimées à 56,5 milliards de FCFA sont à destination du Bénin (53,1%), du Burkina-Faso (28,9%) et du Ghana (16,1%). Les principaux produits exportés sont les « produits alimentaires » (40,8%), les « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien, » (29,5%), les « produits chimiques » (7,2%) et les « matériaux minéraux » (4,1%). Les importations sont évaluées à 18,2 milliards de FCFA et proviennent du Bénin (65,7%), du Ghana (27,8%) et du Burkina-Faso (6,0%). Les « Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien » (42,9%), les « Produits du raffinage et de la cokéfaction » (25,5%) et les « Produits alimentaires » (9,7) représentent (78,1%) des produits importés.

Néanmoins, sur le plan méthodologique, l'étude souffre de certaines insuffisances. Tous les points de passages identifiés n'ont pas pu être recensés. En plus, à certains postes, la fréquence du trafic n'a pas permis de capter tous les flux. Pour des raisons de sécurité, les flux de nuit n'ont pas été captés. La période d'observation de deux (2) semaines n'est pas suffisante pour capter la saisonnalité des produits.

Au terme de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

- ✓ disposer des statistiques sur le nombre total de passants de jour comme de nuit
- ✓ mesurer les échanges faits de nuit;
- ✓ réaliser une collecte mensuelle pour mieux déterminer la saisonnalité des échanges ;
- ✓ mettre en place une stratégie pour évaluer la valeur des marchandises quels que soient leur conditionnement ou leur moyen de transport dans le but d'établir un système de pondération des postes frontaliers;
- ✓ mettre en place, en collaboration avec les autres structures de l'Etat, un dispositif robuste et concerté de collecte des statistiques des échanges transfrontaliers.

ANNEXES

Annexes 1. Tableaux additionnels

Tableau 12 : Nombre de jours d'observation par poste de passage

Région	Poste de passage frontalier	Nombre de jours d'observation
Centrale	AFFEM BOUSSOU	6
	AGBAYEYE	1
	DIKPELEOU	6
	DOUANE TINDJASSE	3
	NATIONAL NUMERO 14	4
	N'TCHROU	2
	POSTE DE DOUANE KRI KRI	10
	POSTE DE POLICE	5
	POSTE DE POLICE DE BALANKA	5
	POSTE DE POLICE DE DANTCHO	2
Kara	CORRIDORE DE SOLA	7
	ESSOWAVANA/ESSOWAZINA	4
	KEMERIDA	6
	KOULFIEKOU	3
	KPETABE	5
	NADOBA	5
	NATCHAMBA	4
	POSSAO	1
	SIRKA	1
Lomé commune	ADJINAMOTO POSTE 2	2
	BARRIERE	1
	POSTE DE DOUANE DE KWADJOVIAKOPE	5
	POSTE 1 AKOSOMBO	1
	POSTE 9 KODOME	1
	POSTE DJIBRILE	4
Maritime	BUREAU DE SANVEE CONDJI	8
	BUREAU DE SEGBE	3
	POSTE 7 PLATEAU	1
	POSTE D'AGOEGAN	6
	POSTE DE DJETA	2
	POSTE DE DOUANE AKPLOPLOE	3
	POSTE DE DOUANE DE DZOLO	5
	POSTE DE NOEPE	2
	POSTE DE POLICE D'AGOME GLOZOU	10
	POSTE DE POLICE DE BATOUME	3
	POSTE MILITAIRE DE ZOUME	5
Plateaux	AFOLE	2
	FOTOYEYE	3
	IGBOLUDJA	3
	KESSIBO WAWA	4

	KPADAPE	2
	POSTE AHLON SASSANOU	4
	POSTE DE DOUANE DE KLOMAYONDI	3
	POSTE DE DOUANE YIKPA DAFO	4
	POSTE DE POLICE DE ADOMI ABRA	3
	POSTE DE POLICE DE BADOU DZINDJI	3
	POSTE DE POLICE DE KAMETONOU	4
	POSTE DE POLICE DE NYITOE ZUKPE	2
	POSTE DE POLICE DE SEVENOKOPE	2
	POSTE DE POLICE DE WODOME	4
	SALIGBE	1
	TOGNOU	1
	TOHOUN	6
Savanes	CORRIDOR DE SALBOGOU	1
	GBANGA	3
	GNANGBANDI	5
	KOUAMPANTE	5
	KOUGNAKOUBO	8
	NABOAGBANE	5
	NASSIKA	2
	NAYERGOU HAUT	3
	NIKPANA	2
	POLICE DE GOULOUNGOUSSI	6
	POSTE DE POLICE DE NADJOUNDI	6
	POSTE DE DOUANE CINKASSE	5
	POSTE DE DOUANE DE PONIO	6
	POSTE DE POLICE DE NADJOUNDI	5
	POSTE DE POLICE DE YEMBOATE	3
	SAKOU	1
	TAMBIMONG -SANDJAKA	5
	TANTCHIGOU	5
	TCHIMOURI	4
	TONGA	4
	YEMBOUR	5

Tableau 13 : Répartition des 6 450 transactions selon la nature du flux et la région

Région	Exportation	Importation	Réexportation	Transit	Total
Lomé commune	327	254	2	1	584
Maritime	718	430	1	0	1 149
Plateaux	493	393	1	0	887
Centrale	443	377	3	2	825
Kara	224	239	2	2	467
Savanes	1 207	1 310	1	20	2 538
Ensemble	3 412	3 003	10	25	6 450

Annexe 1.1. Exportations globales par pays de destination

Pays de destination	Principaux produits	Exportation	
		Valeur brute	Valeur extrapolée
Bénin	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	59 708 434	13 569 809 179
	Produits alimentaires	102 004 836	8 634 322 407
	Produits chimiques	31 996 350	3 345 574 880
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	9 926 150	1 517 679 257
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	8 725 440	605 383 420
	Boissons	3 952 334	450 349 219
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	4 844 792	350 706 176
	Articles d'habillement	3 477 100	282 840 800
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	2 620 900	279 674 000
	Produits métallurgiques et de fonderie	2 655 450	197 505 000
	Produits textiles	2 043 700	169 981 800
	Produits électroniques et informatiques	1 829 000	154 824 000
	Produits manufactures divers	863 850	148 983 600
	Equipements électriques	1 064 500	102 705 500
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	2 565 700	66 909 800
	Autres matériels de transport	2 217 200	56 378 800
	Meubles et matelas	436 800	18 989 200
	Produits pharmaceutiques	470 700	18 344 400
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	244 140	16 893 920
	Autres produits des industries extractives	104 000	13 425 000
	Machines et équipements n.c.a.	314 000	6 456 000
	Services de restauration et débits de boissons	26 100	5 521 500
	Matériaux minéraux	276 850	4 124 257
	Produits a base de tabac	62 800	3 520 800
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	92 450	3 128 100
	Electricité, gaz	5 100	981 600
	Total Bénin	242 528 676	30 025 012 615
Burkina-Faso	Produits alimentaires	44 642 451	9 751 356 284
	Matériaux minéraux	6 601 550	2 074 813 500
	Boissons	5 385 915	821 641 010
	Produits chimiques	4 607 100	648 449 160
	Articles d'habillement	4 555 050	563 772 000
	Autres matériels de transport	7 578 200	528 425 400
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	5 686 874	480 349 977
	Equipements électriques	1 443 500	333 012 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	1 601 610	286 336 320
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	1 621 600	192 700 800
	Produits métallurgiques et de fonderie	1 379 600	157 028 400
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	1 245 300	101 094 300
	Produits a base de tabac	789 900	83 937 600
	Produits manufactures divers	699 700	66 871 800

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

	Meubles et matelas	1 034 600	64 270 800
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	698 750	44 170 500
	Produits électroniques et informatiques	655 000	34 203 000
	Produits textiles	328 000	30 132 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	151 600	13 571 400
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	112 000	12 096 000
	Produits pharmaceutiques	52 300	6 497 300
	Machines et équipements n.c.a.	35 000	5 670 000
	Autres produits des industries extractives	101 000	4 077 000
	Services de restauration et débits de boissons	47 500	3 654 000
	Véhicules automobiles et composants	35 000	2 520 000
	Hydrocarbures	45 000	540 000
	Travaux d'impression et de reproduction d'enregistrements	1 500	360 000
	Total Burkina-Faso	91 135 600	16 311 550 552
Côte d'Ivoire	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	180 000	9 720 000
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	4 000	432 000
	Total Côte d'Ivoire	184 000	10 152 000
Ghana	Produits alimentaires	31 001 500	4 232 825 000
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	23 449 064	1 986 712 297
	Produits textiles	6 768 600	578 584 600
	Produits manufactures divers	513 000	393 478 000
	Articles d'habillement	4 367 450	303 951 000
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	556 300	261 768 000
	Matériaux minéraux	1 444 300	221 868 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	2 104 650	159 086 600
	Boissons	1 994 551	128 690 904
	Meubles et matelas	1 742 500	124 062 000
	Equipements électriques	951 000	116 799 000
	Autres matériels de transport	881 500	105 691 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	1 639 650	89 802 600
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	1 025 300	86 100 900
	Produits chimiques	1 022 800	75 037 800
	Autres produits des industries extractives	371 000	48 684 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	557 166	43 753 906
	Produits électroniques et informatiques	408 000	34 180 000
	Produits a base de tabac	440 000	33 840 000
	Produits pharmaceutiques	410 300	28 063 600
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	167 000	20 566 800
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	242 000	17 004 000
	Hydrocarbures	46 000	9 936 000
	Services de restauration et débits de boissons	28 000	4 429 200
	Véhicules automobiles et composants	25 000	2 700 000
	Electricité, gaz	5 700	1 002 600
	Produits métallurgiques et de fonderie	154 500	843 000
	Total Ghana	82 316 831	9 109 460 807

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

Nigeria	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	5 105 500	646 332 000
	Produits alimentaires	1 058 000	403 584 000
	Produits chimiques	18 000	120 000
	Articles d'habillement	15 000	15 000
Total Nigeria		6 196 500	1 050 051 000
Total		422 361 607	56 506 226 973

Annexe 1.2. Exportations par région

Région	Principaux produits	Exportation	
		Valeur brute	Valeur extrapolée
Centrale	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	12 668 304	1 188 257 571
	Produits alimentaires	4 455 170	513 165 580
	Produits manufactures divers	740 000	390 120 000
	Produits textiles	3 424 700	201 841 800
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	1 307 390	107 368 120
	Articles d'habillement	1 901 000	105 908 000
	Produits métallurgiques et de fonderie	1 441 750	102 046 500
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	1 775 000	97 130 000
	Produits électroniques et informatiques	1 250 000	82 200 000
	Boissons	1 138 564	72 146 712
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	682 500	67 765 000
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	1 136 000	55 689 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	475 100	42 684 200
	Produits chimiques	840 100	28 842 800
	Autres matériels de transport	287 000	20 004 000
	Equipements électriques	103 500	8 061 500
	Meubles et matelas	126 800	3 859 200
	Produits pharmaceutiques	228 000	3 282 000
	Produits a base de tabac	58 000	3 132 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	30 500	1 493 500
	Autres produits des industries extractives	24 000	1 296 000
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	24 000	1 152 000
	Matériaux minéraux	71 050	636 800
	Electricité, gaz	3 300	366 000
	Total Centrale	34 191 728	3 098 448 283
Kara	Produits chimiques	28 019 100	3 011 758 900
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	9 141 000	1 459 374 000
	Produits alimentaires	84 242 391	463 740 441
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	5 699 130	412 007 740
	Boissons	2 202 676	308 566 004
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	4 417 900	246 135 000
	Articles d'habillement	1 817 000	177 336 000
	Produits textiles	1 666 000	152 784 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	1 588 792	119 470 176
	Equipements électriques	370 300	61 170 200
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	639 500	55 062 000
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	1 250 000	54 000 000
	Autres produits des industries extractives	365 000	48 660 000
	Meubles et matelas	925 000	47 010 000
	Produits a base de tabac	242 400	12 499 200
	Produits métallurgiques et de fonderie	103 000	11 772 000

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

	Hydrocarbures	46 000	9 936 000
	Machines et équipements n.c.a.	250 000	3 000 000
	Produits électroniques et informatiques	40 000	2 160 000
	Matériaux minéraux	145 500	1 530 000
	Produits manufactures divers	10 000	1 080 000
	Electricité, gaz	1 800	615 600
	Autres matériels de transport	300 000	-
	Total Kara	143 482 489	6 659 667 261
Lomé commune	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	3 765 862	591 510 764
	Produits alimentaires	1 781 300	312 867 100
	Articles d'habillement	907 400	103 131 000
	Produits textiles	234 000	50 346 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	305 150	38 705 400
	Produits chimiques	272 400	30 736 200
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	216 850	29 017 200
	Produits manufactures divers	188 500	27 360 000
	Boissons	75 675	23 669 400
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	131 150	21 454 200
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	137 000	18 766 800
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	42 300	15 228 000
	Meubles et matelas	40 000	14 400 000
	Produits électroniques et informatiques	154 500	14 364 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	62 066	13 651 128
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	103 000	8 871 000
	Equipements électriques	109 000	7 026 000
	Services de restauration et débits de boissons	17 400	2 926 800
	Produits pharmaceutiques	15 300	1 623 600
	Matériaux minéraux	15 000	1 620 000
	Electricité, gaz	5 200	912 600
	Total Lomé commune	8 579 053	1 328 187 192
Maritime	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	47 848 082	12 783 588 153
	Produits alimentaires	15 644 375	8 065 581 514
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	1 917 900	185 259 600
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	1 507 050	165 514 200
	Produits chimiques	624 350	164 153 700
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	1 116 500	119 166 000
	Produits manufactures divers	351 450	117 075 000
	Articles d'habillement	988 600	84 118 800
	Produits métallurgiques et de fonderie	886 400	77 716 800
	Produits textiles	834 400	63 903 800
	Boissons	466 085	61 625 220
	Produits électroniques et informatiques	345 000	61 260 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	287 500	14 706 000
	Meubles et matelas	27 500	14 310 000
	Autres matériels de transport	218 000	11 772 000

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

	Autres produits des industries extractives	70 000	11 589 000
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	140 200	8 722 800
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	112 000	5 646 000
	Services de restauration et débits de boissons	30 200	5 619 900
	Equipements électriques	80 500	5 364 000
	Véhicules automobiles et composants	25 000	2 700 000
	Produits pharmaceutiques	183 000	2 692 000
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	83 950	2 669 100
	Electricité, gaz	500	90 000
	Total Maritime	73 788 542	22 034 843 587
Plateaux	Produits alimentaires	17 183 750	2 029 499 300
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	9 331 850	554 301 989
	Produits textiles	994 200	121 254 800
	Articles d'habillement	2 039 550	105 168 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	1 729 500	99 680 100
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	1 492 000	88 725 200
	Boissons	1 051 940	45 676 020
	Produits chimiques	886 250	43 873 100
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	548 640	37 488 920
	Produits pharmaceutiques	213 700	23 096 400
	Meubles et matelas	66 000	8 440 000
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	47 000	4 088 000
	Produits électroniques et informatiques	45 500	3 807 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	34 500	3 618 000
	Machines et équipements n.c.a.	64 000	3 456 000
	Autres matériels de transport	85 000	2 470 000
	Matériaux minéraux	4 300	1 548 000
	Services de restauration et débits de boissons	6 500	1 404 000
	Produits manufactures divers	31 400	1 345 600
	Equipements électriques	12 000	811 000
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	6 000	648 000
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	10 500	567 000
	Autres produits des industries extractives	10 000	540 000
	Total Plateaux	35 894 080	3 181 506 429
Savanes	Produits alimentaires	55 399 801	11 637 233 756
	Matériaux minéraux	8 086 850	2 295 470 957
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	14 640 644	1 153 969 236
	Boissons	6 397 860	888 997 777
	Produits chimiques	7 002 050	789 817 140
	Autres matériels de transport	9 786 900	656 249 200
	Articles d'habillement	4 761 050	574 917 000
	Equipements électriques	2 783 700	470 083 800
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	2 377 160	314 062 320
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	1 751 800	292 044 300

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	2 297 100	248 113 300
Produits textiles	1 987 000	188 568 000
Produits métallurgiques et de fonderie	1 758 400	163 841 100
Meubles et matelas	2 028 600	119 302 800
Produits à base de tabac	992 300	105 667 200
Produits manufactures divers	755 200	72 352 800
Cuir travaillé ; articles de voyage ; chaussures	1 003 600	69 887 400
Produits électroniques et informatiques	1 057 000	59 416 000
Ouvrages en métaux ; travail des métaux	825 800	49 600 557
Produits pharmaceutiques	293 300	22 211 300
Papier et cartons, articles en papier ou en carton	120 500	12 555 000
Machines et équipements n.c.a.	35 000	5 670 000
Autres produits des industries extractives	107 000	4 101 000
Services de restauration et débits de boissons	47 500	3 654 000
Véhicules automobiles et composants	35 000	2 520 000
Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	48 100	2 368 278
Hydrocarbures	45 000	540 000
Travaux d'impression et de reproduction d'enregistrements	1 500	360 000
Total Savanes	126 425 715	20 203 574 221
Total	422 361 607	56 506 226 973

Annexe 1.3. Importations globales par pays de provenance

Pays de destination	Principaux produits	Importation	
		Valeur brute	Valeur extrapolée
Bénin	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	77 187 277	5 031 023 128
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	33 412 875	4 609 124 465
	Autres produits des industries extractives	1 817 000	476 316 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	1 561 900	281 529 600
	Produits alimentaires	2 689 597	218 711 866
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	2 936 255	210 801 527
	Autres matériels de transport	2 309 750	192 933 000
	Produits chimiques	1 823 600	164 832 000
	Produits textiles	1 985 700	149 594 400
	Produits manufactures divers	839 900	84 514 500
	Produits électroniques et informatiques	692 500	81 810 000
	Boissons	1 081 000	71 523 100
	Equipements électriques	497 500	66 290 000
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	698 550	61 162 714
	Articles d'habillement	1 097 000	58 782 600
	Matériaux minéraux	466 700	54 732 400
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	434 500	52 839 000
	Hydrocarbures	45 000	38 880 000
	Produits de la pêche et de l'aquaculture	447 400	28 269 810
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	730 700	18 528 800
	Produits pharmaceutiques	191 000	10 675 000
	Produits métallurgiques et de fonderie	3 746 700	8 417 800
	Véhicules automobiles et composants	71 500	3 258 000
	Produits a base de tabac	22 500	2 430 000
	Services de restauration et débits de boissons	26 000	1 812 000
	Meubles et matelas	390 000	850 000
	Travaux d'impression et de reproduction d'enregistrements	525 000	525 000
	Electricité, gaz	7 500	408 000
	Produits des activités audio et vidéo	5 000	120 000
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	1 500	81 000
	Total Bénin	137 741 404	11 980 775 710
Burkina-Faso	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	16 442 244	825 508 359
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	375 700	42 480 800
	Produits alimentaires	514 300	41 694 860
	Produits manufactures divers	550 000	29 700 000
	Produits pharmaceutiques	362 000	28 596 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	252 250	24 543 900
	Produits électroniques et informatiques	212 000	18 432 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	330 700	17 367 600
	Produits chimiques	141 500	16 065 000

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

	Articles d'habillement	224 000	12 126 000
	Produits textiles	120 800	9 093 600
	Equipements électriques	431 000	9 060 000
	Boissons	62 025	7 621 350
	Autres matériels de transport	100 300	5 403 600
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	53 250	3 667 500
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	21 500	2 079 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	97 000	1 422 000
	Autres produits des industries extractives	5 500	900 000
	Véhicules automobiles et composants	35 000	840 000
	Matériaux minéraux	8 600	816 600
	Produits métallurgiques et de fonderie	10 250	621 000
	Total Burkina-Faso	20 349 919	1 098 039 169
Côte d'Ivoire	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	60 000	1 080 000
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	3 000	162 000
	Total Côte d'Ivoire	63 000	1 242 000
Ghana	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	23 988 987	1 943 404 982
	Produits alimentaires	13 791 768	1 495 246 352
	Produits chimiques	3 631 500	310 258 000
	Articles d'habillement	2 705 400	261 327 600
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	1 237 800	222 475 800
	Boissons	2 275 950	192 173 500
	Produits métallurgiques et de fonderie	1 980 725	109 005 250
	Matériaux minéraux	727 800	76 426 400
	Produits pharmaceutiques	692 400	74 181 000
	Autres matériels de transport	1 218 000	70 884 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	560 850	68 477 850
	Produits textiles	534 200	61 728 600
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	466 000	44 112 200
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	1 360 900	41 336 112
	Services de restauration et débits de boissons	135 300	31 455 600
	Produits manufactures divers	203 200	22 510 800
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	132 500	13 749 000
	Produits de la pêche et de l'aquaculture	40 000	12 960 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	79 500	9 021 000
	Produits électroniques et informatiques	29 400	8 337 600
	Autres produits des industries extractives	96 500	5 976 000
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	21 100	2 871 000
	Machines et équipements n.c.a.	101 000	2 722 000
	Produits de l'édition	17 500	2 520 000
	Meubles et matelas	70 000	1 680 000
	Equipements électriques	51 800	1 535 400
	Electricité, gaz	775	41 850
	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1 000	12 000
	Total Ghana	56 151 855	5 086 429 896

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

Mali	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	30 000	4 860 000
Total Mali		30 000	4 860 000
Niger	Produits pharmaceutiques	4 500	810 000
Total Niger		4 500	810 000
Nigeria	Produits du raffinage et de la cokéfaction	137 200	11 642 400
	Produits alimentaires	18 000	1 944 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	50 000	1 800 000
Total Nigeria		205 200	15 386 400
Ne Sais Pas	Autres matériels de transport	620 000	33 480 000
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	503 700	21 776 400
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	166 500	6 026 000
	Produits manufactures divers	76 000	5 166 000
	Produits chimiques	56 000	3 024 000
	Articles d'habillement	52 000	2 352 000
	Equipements électriques	6 000	2 160 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	36 000	1 944 000
	Produits alimentaires	28 000	1 656 000
	Produits pharmaceutiques	31 000	1 464 000
	Produits de l'édition	15 000	180 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	6 500	108 000
Total Ne Sais Pas		1 596 700	79 336 400
Total		216 142 578	18 266 879 576

Annexe 1.4. Importations par région

Région	Principaux produits	Importation	
		Valeur brute	Valeur extrapolée
Centrale	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	44 166 726	2 399 888 165
	Autres matériels de transport	1 875 000	191 340 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	2 543 905	179 388 270
	Produits alimentaires	1 968 250	151 192 950
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	978 800	91 699 200
	Produits chimiques	1 537 000	81 637 000
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	468 500	52 179 000
	Produits textiles	1 117 000	36 228 000
	Articles d'habillement	799 000	33 522 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	382 700	15 637 800
	Produits de la pêche et de l'aquaculture	102 000	11 016 000
	Matériaux minéraux	94 200	10 937 600
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	211 500	9 450 000
	Boissons	124 100	8 702 600
	Produits manufactures divers	160 000	8 640 000
	Produits électroniques et informatiques	260 000	7 740 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	54 300	4 372 200
	Produits métallurgiques et de fonderie	3 738 000	4 262 000
	Véhicules automobiles et composants	50 000	3 000 000
	Machines et équipements n.c.a.	15 000	1 800 000
	Electricité, gaz	2 000	108 000
	Produits pharmaceutiques	25 000	85 000
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	1 500	81 000
	Total Centrale	60 674 481	3 302 906 785
Kara	Produits du raffinage et de la cokéfaction	22 460 300	3 810 536 936
	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	17 552 125	1 445 878 133
	Produits alimentaires	2 218 217	179 136 948
	Produits chimiques	1 705 600	162 900 000
	Boissons	524 700	49 987 800
	Produits manufactures divers	446 500	48 060 000
	Articles d'habillement	420 000	28 524 600
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	235 900	23 883 912
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	257 250	20 158 500
	Equipements électriques	137 600	9 920 400
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	170 000	6 825 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	66 700	5 830 800
	Produits textiles	104 200	5 756 400
	Produits électroniques et informatiques	52 500	5 670 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	192 000	4 412 000
	Produits métallurgiques et de fonderie	30 000	4 112 000

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

	Produits a base de tabac	22 500	2 430 000
	Autres matériels de transport	14 750	1 593 000
	Services de restauration et débits de boissons	25 000	1 350 000
	Meubles et matelas	390 000	850 000
	Matériaux minéraux	1 000	108 000
	Total Kara	47 026 842	5 817 924 429
Lomé commune	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	1 922 760	343 013 370
	Produits alimentaires	790 200	141 805 800
	Produits chimiques	325 200	46 657 800
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	137 900	34 776 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	125 000	33 903 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	354 400	32 541 600
	Articles d'habillement	202 400	32 055 600
	Matériaux minéraux	172 000	26 406 000
	Services de restauration et débits de boissons	56 000	22 590 000
	Produits manufactures divers	146 200	16 660 800
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	62 800	14 985 000
	Produits textiles	116 500	13 581 000
	Produits de la pêche et de l'aquaculture	40 000	12 960 000
	Produits électroniques et informatiques	29 400	8 337 600
	Boissons	39 175	6 255 600
	Produits de l'édition	32 500	2 700 000
	Equipements électriques	7 200	2 592 000
	Produits pharmaceutiques	35 500	2 274 000
	Papier et cartons, articles en papier ou en carton	7 100	1 359 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	500	45 000
	Electricité, gaz	50	2 700
	Total Lomé commune	4 602 785	795 501 870
Maritime	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	8 720 550	1 039 869 465
	Produits alimentaires	6 228 668	621 286 960
	Autres produits des industries extractives	1 794 500	477 216 000
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	1 469 400	276 713 400
	Produits textiles	422 200	131 343 600
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	747 100	116 523 943
	Produits chimiques	824 100	103 916 400
	Produits électroniques et informatiques	380 000	68 400 000
	Equipements électriques	385 500	57 392 000
	Boissons	838 425	50 232 200
	Hydrocarbures	45 000	38 880 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	78 400	37 467 200
	Matériaux minéraux	385 300	34 356 000
	Produits de la pêche et de l'aquaculture	345 400	17 253 810
	Produits pharmaceutiques	145 000	9 741 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	44 400	4 942 800

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	233 500	3 890 000
	Produits manufactures divers	41 100	3 500 400
	Services de restauration et débits de boissons	28 300	2 901 600
	Articles d'habillement	44 000	2 736 000
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	946 100	1 959 000
	Produits des activités audio et vidéo	5 000	120 000
	Machines et équipements n.c.a.	11 000	22 000
	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1 000	12 000
	Total Maritime	24 163 943	3 100 675 777
Plateaux	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	8 734 020	477 191 308
	Produits alimentaires	1 765 680	207 454 880
	Matériaux minéraux	339 000	41 343 200
	Produits manufactures divers	259 300	30 632 100
	Produits du travail du caoutchouc et du plastique	271 750	21 394 650
	Articles d'habillement	167 000	19 518 000
	Boissons	259 400	17 368 900
	Produits chimiques	183 500	11 967 000
	Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	69 000	8 016 000
	Autres produits des industries extractives	119 000	5 076 000
	Ouvrages en métaux ; travail des métaux	71 800	2 748 600
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	68 375	2 737 500
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	53 000	2 652 000
	Produits pharmaceutiques	38 400	2 130 000
	Produits métallurgiques et de fonderie	15 900	858 600
	Produits textiles	113 000	600 000
	Travaux d'impression et de reproduction d'enregistrements	525 000	525 000
	Autres matériels de transport	780 000	360 000
	Electricité, gaz	5 500	300 000
	Véhicules automobiles et composants	21 500	258 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	3 500	189 000
	Equipements électriques	21 000	33 000
	Total Plateaux	13 884 625	853 353 738
Savanes	Produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien	37 059 027	2 120 894 429
	Produits du raffinage et de la cokéfaction	9 481 250	616 685 786
	Produits alimentaires	4 070 650	458 375 540
	Articles d'habillement	2 446 000	218 232 000
	Cuir travaille ; articles de voyage ; chaussures	1 461 700	215 115 600
	Boissons	1 633 175	138 770 850
	Autres matériels de transport	1 578 300	109 407 600
	Produits métallurgiques et de fonderie	1 953 775	108 811 450
	Produits pharmaceutiques	1 037 000	101 496 000
	Produits chimiques	1 077 200	87 100 800
	Bois travaillés, articles en bois ou de vannerie (hors meubles)	668 850	49 320 714
	Produits manufactures divers	616 000	34 398 000
	Produits textiles	767 800	32 907 600

Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-TOGO) - 2019

Produits de la sylviculture, de l'exploitation forestière et services de soutien	352 950	31 815 857
Matériaux minéraux	211 600	18 824 600
Produits électroniques et informatiques	212 000	18 432 000
Produits du travail du caoutchouc et du plastique	255 700	10 286 400
Équipements électriques	435 000	9 108 000
Services de restauration et débits de boissons	52 000	6 426 000
Ouvrages en métaux ; travail des métaux	219 700	4 236 600
Meubles et matelas	70 000	1 680 000
Papier et cartons, articles en papier ou en carton	14 000	1 512 000
Autres produits des industries extractives	5 500	900 000
Machines et équipements n.c.a.	75 000	900 000
Véhicules automobiles et composants	35 000	840 000
Electricité, gaz	725	39 150
Total Savanes	65 789 902	4 396 516 976
Total	216 142 578	18 266 879 576

Annexe 1.5. Liste des produits à l'importation déclarée par les responsables locaux et non observée lors de la collecte

Région	Pays frontaliers	Produits
Lomé commune	Ghana	Bois sciés
		Boissons
		Essences
		Motocycles, moteurs et équipements pour motocycles
		Patates douces
		Produits de la sidérurgie
		Produits laitiers et glaces
		Viande, produits à base de viande et produits de l'abattage
Maritime	Bénin	Médicaments
		Patates douces
		Produits de la sidérurgie
	Ghana	Bois sciés
		Poissons
		Produits de la sidérurgie
Plateaux	Bénin	Composants électroniques
		Médicaments
		Pétrole brut
		Produits de l'élevage
	Ghana	Autres alcools
		Autres machines d'usage général
		Céréales
		Herbicides
		Orange
		Parfums et produits de toilette
		Poissons
		Tissus de coton
Centrale	Bénin	Engrais
		Noix et amandes de karité
		Pétrole brut
		Soja
		Sorgho
	Ghana	Arachides (coques et décortiquées)
		Bois sciés
		Haricots secs
		Manioc
		Outillage et articles de coutellerie
		Poissons
Kara	Bénin	Vêtements de dessous
		Soja
	Ghana	Arachides (coques et décortiquées)
		Boissons

		Caprins sur pied
		Contreplaqués
		Engrais
		Ovins sur pied
		Pétrole brut
		Poissons
		Produits de la sidérurgie
		Tracteurs, machines agricoles et forestières
Savanes	Bénin	Poissons
	Burkina-Faso	Articles d'habillement
		Autres fruits
		Tubercules
	Ghana	Autres fruits
		Composants électroniques
		Essences
		Herbicides
		Instruments de musique
		Noix et amandes de karité
		Poissons
		Taro

Annexe 1.6. Liste des produits à l'exportation déclarée par les responsables locaux et non observée lors de la collecte

Région	Pays frontaliers	Produits
Lomé commune	Ghana	Céréales
		Clinkers
		Produits de la pêche et de l'aquaculture
		Sodabi
		Tubercules
Maritime	Bénin	Essences
		Piment
Plateaux	Bénin	Articles de joaillerie et bijouterie
		Pintades
		Soja
		Tomates
	Ghana	Cacao en fèves
		Café
		Ovins sur pied
		Vins
	Bénin	Haricots secs
		Huile raffinée de palme ou de palmiste
		Piment
		Porcins sur pied
		Sorgho
		Voandzou
	Ghana	Arachides (coques et décortiquées)
		Autres volailles vivantes
		Caprins sur pied
		Igname et macabo
		Produits de l'élevage de volailles
		Produits de la sidérurgie
Kara	Bénin	Autres plantes oléagineuses n.c.a.(sésame ou
		Bois sciés
		Charbon de bois
		Coton graine (coton non égrené, produit de la récolte)
		Fonio
		Noix et amandes de karité
		Patates douces
		Poissons
		Produits de la pêche et de l'aquaculture
		Taro
		Viandes de chasse
		Voandzou
	Ghana	Armes et munitions
		Bois de chauffe

			Boissons
			Céréales
			Engrais
			Fripes
			Herbicides
			Igname et macabo
			Lait brut
			Médicaments
			Pâtes alimentaires (macaronis, nouilles, etc.)
			Sodabi
Savanes	Bénin		Armes et munitions
			Boissons
			Outillage et articles de coutellerie
			Poissons
			Poissons fumés
			Tracteurs, machines agricoles et forestières
	Burkina-Faso		Charbon de bois
			Explosifs et allumettes
			Fruits et noix de cajou
			Patates douces
			Poissons
	Ghana		Tubercules
			Céréales
			Patates douces
			Produits de l'élevage de volailles
			Voandzou

Annexes 2. Questionnaires de collecte

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES**

DIRECTION DE LA COMPTABILITE NATIONALE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

ENQUETE SUR LES FLUX TRANSFRONTALIERS NON ENREGISTRES

QUESTIONNAIRE

Mars 2019

SECTION 0 : EQUIPE DE TERRAIN ET DE BUREAU		
Nom et prénoms	Code	Date (JJ MM AAAA)
0.1. Agent enquêteur	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _
0.2. Superviseur :	_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _
0.3. Agent codificateur:	_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _
0.4. Heure de début	_ _ _ _ _	
0.5. Heure de fin	_ _ _ _ _	

SECTION 1 : IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE DU POINT D'ENQUETE		
1.1. Région/Lomé commune		_ _
1.2. Préfecture/Arrondissement		_ _
1.3. Canton/Quartier de Lomé		_ _ _ _
1.4. Village/Ville		_ _ _ _
1.5. Quartier/Quartier de Lomé		_ _ _ _
1.6. Pays frontalier 1-Bénin 2- Burkina-Faso 3- Ghana		_ _
1.7. Numéro d'ordre du questionnaire		_ _ _
1.8. Type de poste 1-Formel 2- Informel		_ _
1.9. Nom du corridor de passage/ poste de douane		_ _ _

SECTION 2 : ACTIVITES EXERCEES		
2.1. Prénoms du répondant (OPTIONNEL)		
2.2. Nature de la personne enquêtée 1-Importateur / Exportateur / Producteur 2- Chauffeur/Conducteur de Véhicule 3- Colporteur 4-Passeur 5-Transporteur fluvial 6- Ménage 9- Autres (à préciser)		_ _
2.3. Quel est votre pays de résidence ? 1. Bénin 2. Burkina-Faso.....3. Côte d'Ivoire4. Mali 5. Niger6. Togo 7. Ghana..... 8. Nigeria 9. Autres (à préciser).....		_ _
2.4. Quelles activités exercez-vous ? (Instruction : mettez 1 pour OUI ou 2 pour NON dans le bac de chaque modalité) (Poser si 2.2 = 1) a. Agriculture b. Elevage c. Commerce d. Transport par route e. Transport fluvial f. Transit g. Artisan h. Autres (à préciser) :		a. _ _ b. _ _ c. _ _ d. _ _ e. _ _ f. _ _ g. _ _ h. _ _
2.5. Quelle est votre activité principale ? (Poser si 2.2 différent de 6)		Code NTA _ _ _ _ _ _ _ _ _
2.6. A quelle entité/unité appartient la marchandise ? 1. Vous-même 2. Entreprise 3. Association 4. Particuliers/Commerçants 9. Autres (à préciser).....		(Poser si 2.2 différent de 6) _ _
2.7. Donnez la raison sociale de l'unité à laquelle la marchandise appartient (Poser si 2.2 = 2, 3, 9)		

SECTION 3 : INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES FLUX DE PRODUITS									
(*) 1-kilo (kg) 2-tonne 3-carat 4- mètre 5-mètre carré (m²) 6- mètre cube (m³) 7- litre 8- pièce 9-paire 10. tête 11-sac de (à préciser) 12- paquet de (à préciser) 13-bol 14- Autre à préciser.....									
3.0 Le nombre de différents produits _ _ _ 									
N°	Libellé Produits	3.1. Code produit (de la nomenclature togolaise de produits (NTA))	3.2. Quantité	3.3. Unité de mesure (*)	3.4. Valeur du produit (valeur d'achat du produit)	3.5. Pays de provenance	3.6. Pays de destination finale	3.7. A quelle utilisation le produit est-il destiné ? 1. Consommation finale 2. Consommation intermédiaire 3. Revente 4. Investissement 9. NSP	3.8. A combien espérez-vous revendre ce produit ? Poser si 3.7=3
1		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
2		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
3		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
4		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
5		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
6		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
7		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
8		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
9		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
10		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
11		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
12		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
13		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
14		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
15		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
16		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
17		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
18		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
19		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	
20		_ _ _ _ _ _ _		_ _				_ _	

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

DIRECTION DE LA COMPTABILITE NATIONALE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

ENQUETE
SUR LES FLUX TRANSFRONTALIERS
NON ENREGISTRES

QUESTIONNAIRE

(A L'ENDROIT DES RESPONSABLES DE LA LOCALITE)

Mars 2019

SECTION 5 : EQUIPE DE TERRAIN ET DE BUREAU		
Nom et prénoms	Code	Date (JJ MM AAAA)
0.6. Agent enquêteur _____	_ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _
0.7. Superviseur : _____	_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _
0.8. Agent codificateur: _____	_ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _
0.9. Heure de début	_ _ _ _	
0.10. Heure de fin	_ _ _ _	

SECTION 6 : IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE DU POINT D'ENQUETE		
1.10. Région/Lomé commune		_
1.11. Préfecture/Arrondissement		_ _
1.12. Canton/Quartier de Lomé		_ _ _
1.13. Village/Ville		_ _ _
1.14. Quartier/Quartier de Lomé		_ _ _
1.15. Pays frontalier 1- Bénin 2- Burkina-Faso 3- Ghana		_
1.16. Numéro d'ordre du questionnaire	_ _ _	

2.1 Vous réalisez des échanges (non contrôlés) de biens avec le Pays frontalier ? 1 oui 2 non |_|

Si 2.1=2, fin du questionnaire

2.2 Si oui, lister les biens importés et la période d'importation

N	Produits	Période d'échange
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		

N	Produits	Période d'échange
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

2.2 Si oui, lister les biens exportés et la période d'exportation

N	Produits	Période d'échange
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		

N	Produits	Période d'échange
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

2.3 Pourquoi vendez-vous vos produits dans d'autres pays ?

e. Parce que le prix est plus intéressant au-delà des frontières

f. A cause de la proximité des marchés frontaliers

c. Autres(àpréciser).....

.....

2.4 Pourquoi achetez-vous des produits dans d'autres pays ?

c. Parce que le prix est plus intéressant au-delà des frontières

d. A cause de la proximité des marchés frontaliers

e. Autres(àpréciser).....

.....

Annexes 3. Equipe de collecte

Nom et prénoms	Tâche	Nom et prénoms	Tâche
ALADJI Koudjo	Controleur	KONDOH Yawo	Enquêteur
BARING Mazamasso	Controleur	KOUMIRA Kadjama	Enquêteur
EGLOU Tchouwa	Controleur	KPELLE Kouamé Esaïe B.	Enquêteur
GBANDI François Yokoti	Controleur	LANZARE Aïcha	Enquêteur
YAKOUBOU Bouraima	Controleur	MADOUKOU Saoudatou	Enquêteur
ABAKE Panadéma	Enquêteur	MIDJIYAWA Arafat	Enquêteur
ABOU Nassirou	Enquêteur	NASSOMA Simone-Afani	Enquêteur
ADEKAMBI Afi Akofa	Enquêteur	NASSOMA Zékériya	Enquêteur
AKASSI Segnon Florent	Enquêteur	NIKABOU Lantame Koissi	Enquêteur
ASSELE Kossi Mawunyo	Enquêteur	OGOUDI Stéphane N. K. A	Enquêteur
ASSOGBAVI Gnonwono	Enquêteur	OUATARA FAMBARE Djom Mombassa	Enquêteur
BAMAN Famésoa	Enquêteur	QUASHIE Kokou	Enquêteur
BAWA Abdoukader	Enquêteur	SABOUTOU Lakary Akahou	Enquêteur
BOMBOMA Gni-Npale	Enquêteur	SANDANI Ibraïma	Enquêteur
CHEFOU Sadate	Enquêteur	SANNI Fadilatou	Enquêteur
DOMENOU Akouavi	Enquêteur	SIMBASSA Hèssouwè	Enquêteur
DOMETI Akossiwa	Enquêteur	TALIZIGUE Férikpawé	Enquêteur
DONGO Ebikitan Ayégou	Enquêteur	TARIYAWO-BATANTA Diréma	Enquêteur
KANKOE Adakou S. Sonia	Enquêteur	TAZOU Ezzo-Ham	Enquêteur
KATAKA Hegra Maanga	Enquêteur	TEGNAMA Awédéou	Enquêteur
KENAO Mèhèza Laure	Enquêteur	VAVA Komi Mawulawoe	Enquêteur
KEWUI Padaa	Enquêteur	YOUKOUÉ Assad Cissé	Enquêteur
KODJO Komla Etonam	Enquêteur		